

## Rapport de diagnostic des polluants



### Données générales

ID rapport	MT010825_CFF_Denges_Gare21_Bât 228a
Version	1
Diagnostic partiel	Oui
Type d'inspection	Avant travaux
Assainissement	Non
Date inspection	09.07.2024
Evaluation avec conditions	Non
Polluants	Amiante Métaux lourds PCB HAP
Autres polluants	Référentiel Ecobau

### Coordonnées

Expert(s)	Robin Martineau Christopher Ansermet
Laboratoire(s)	Analysis Lab SA Eckweg 8A 2504 Biel/Bienne

### Bâtiment

Objet	Bâtiment sans usage d'habitation
Année de construction du bâtiment	en 1967
Bien-fond / Parcelle	146
ECA	228a
Adresse	Route de la Gare 21 1026 Denges

## Donneur(s) d'ordre(s)

Donneur d'ordre(s) 1 ABA Partenaires SA  
Monsieur  
Romain D'Incau  
Avenue de Rumine 20  
1005 Lausanne

## Propriétaire(s)

Propriétaire 1 CFF

# Table des matières

Rapport de la visite .....	4
Données techniques .....	6
Situations dangereuses .....	9
Réserves .....	10
Légende des fiches .....	11
Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante .....	12
Liste des matériaux susceptibles de contenir des métaux lourds .....	89
Autre .....	96
Liste des matériaux susceptibles de contenir des PCB .....	97
Liste des matériaux susceptibles de contenir des HAP .....	99
Remarques générales .....	101
Annexe 1 .....	102
Plans et localisation des éléments .....	102
Annexe 2 .....	130
Rapport d'analyses amiante 1/3 .....	130
Annexe 3 .....	134
Rapport d'analyses amiante 2/3 .....	134
Annexe 4 .....	136
Rapport d'analyses amiante 3/3 .....	136
Annexe 5 .....	138
Rapport d'analyse PCB .....	138
Annexe 6 .....	141
Rapport d'analyses HAP .....	141
Annexe 7 .....	144
Données des mesures XRF .....	144

# Rapport de la visite

## Contexte du rapport

Dans le cadre de travaux de transformation du bâtiment sis Route de la Gare 21 à Denges, CSD Ingénieurs SA a été mandaté par ABA Partenaires SA pour la réalisation d'un diagnostic des polluants de la construction selon le référentiel Ecobau.

## Etendue du diagnostic

Ce diagnostic "avant travaux" concerne le bâtiment au complet. D'autres éléments d'utilisation propre aux occupants peuvent contenir des polluants.

## Contexte légal

La loi vaudoise sur l'aménagement du territoire (art. 103, LATC) rend obligatoire la réalisation d'un diagnostic amiante pour tous travaux de démolition ou de transformation soumis à autorisation, pour des bâtiments construits avant 1991. Il est en effet nécessaire d'identifier si de l'amiante a été intégré dans les matériaux de construction, afin de les traiter dans les règles de l'art lors de la transformation des locaux, tant du point de vue de la protection des travailleurs, que de celui du traitement des déchets.

De plus, l'Ordonnance sur la Limitation et l'Élimination des Déchets (OLED du 4 décembre 2015) stipule (art.16, al.1) que « Lors de travaux de construction, le maître d'ouvrage doit indiquer dans sa demande de permis de construire à l'autorité qui le délivre le type, la qualité et la quantité des déchets qui seront produits ainsi que les filières d'élimination prévues (...) s'il faut s'attendre à des déchets de chantier contenant des polluants dangereux pour l'environnement ou pour la santé, tels que des biphényles polychlorés (PCB), des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du plomb ou de l'amiante.

Si le maître d'ouvrage a établi un plan d'élimination selon l'al. 1, il doit fournir sur demande, après la fin des travaux, à l'autorité délivrant les permis de construire la preuve que les déchets produits ont été éliminés conformément aux consignes qu'elle a formulées (OLED, art. 16 al. 2). »

Par conséquent, l'OLED (art. 16) introduit la nécessité de diagnostiquer la présence d'autres polluants, en vue de l'obtention de l'autorisation de construire.

Le cahier des charges de l'ASCA pour les diagnostics de polluants de la construction prévoit 2 types d'interventions différents, selon le contexte :

- En cas de travaux, le diagnostic doit être de type « Avant travaux » et concerner tous les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans le périmètre touché, y compris ceux nécessitant des sondages destructifs.
- En l'absence de projet de travaux, le diagnostic est dit de type « utilisation normale » et ne concerne que les éléments visibles ou accessibles par démontage simple. Il n'est pas procédé à des sondages destructifs et aucun échantillon n'est généralement prélevé, sauf pour les matériaux directement visibles ou facilement accessibles suite à un simple démontage et qui représentent (pour les matériaux amiantés) un degré d'urgence I selon l'évaluation du risque du FACH.

La LATC prévoit qu'un diagnostic « avant travaux » doit être réalisé de façon exhaustive sur l'ensemble des locaux touchés par un projet de travaux, les parties communes du bâtiment (non touchées) devant faire l'objet d'un diagnostic « utilisation normale ».

## Documents de référence

- ASCA - Association Suisse des Consultants Amiante. Cahier des charges du diagnostic des polluants de la construction. Version 1.5 du 14.02.2022
- Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (2008, décembre). Directive CFST n° 6503. Amiante. Edition décembre 2008
- ChemSuisse : Répertoire des condensateurs - Identification et élimination des condensateurs contenant des PCB, Aarau et Zürich 2011 (version 4.0 du 04.03.2015)
- Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire (LATC, RSV 700.11)
- Directive d'application de la LATC - Diagnostic amiante (du 09.12.2010, entrée en vigueur le 01.03.2010)
- OFEV : Déchets de chantier. Un module de l'aide à l'exécution relative à l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (ordonnance sur les déchets, OLED)
- Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED, ES 814.600)
- Ordonnance sur le mouvement des déchets (OMoD, RS 814.610)
- Ordonnance sur les travaux de construction (OTConst, RS 832.311.141)
- Polludoc.ch : plateforme nationale des polluants de construction
- Référentiel "Diagnostic Ecobau" - *Gestion des polluants et réemploi d'éléments de construction lors de rénovation, de transformation ou de déconstruction* - Edition janvier 2024

## Limites du diagnostic

Les interprétations, recommandations et conclusions du présent rapport sont basées sur les informations ponctuelles recueillies sur le site. Leur validité entre les sondages ou en dehors de leur périmètre reste à contrôler lors de l'exécution de tous travaux, qui devront être adaptés à la réalité si nécessaire. Il en va de même lors de tout changement de projet.

La présente expertise est limitée par les matériaux multicouches nécessitant des sondages destructifs importants pour être atteints, tels que les passages techniques ou les éléments se trouvant sous les chapes et les dalles béton. Le plan d'échantillonnage est basé sur des relevés ponctuels. La répartition spatiale des éléments contrôlés, ainsi que la continuité entre les sondages ne sont pas garanties.

Les connaissances en matière de matériaux susceptibles de contenir les polluants ciblés par la présente expertise sont en constante évolution. Par conséquent, le présent diagnostic ne peut être considéré comme strictement exhaustif, mais tient compte de l'état des connaissances en matière de matériaux susceptibles de contenir les polluants ciblés au moment de sa réalisation (selon plateforme Polludoc.ch).

En cas de présence de substances dangereuses dans le bâtiment, le Maître d'ouvrage devra prendre contact avec l'Inspection du travail concernant les conditions de démontage des matériaux concernés.

Il appartient au Maître d'ouvrage d'informer les utilisateurs du bâtiment et les entreprises intervenantes des résultats de la présente étude. Les matériaux contenant les polluants repérés doivent être signalés par le Maître d'ouvrage de manière clairement visible aux utilisateurs du bâtiment et aux entreprises devant intervenir sur ou à proximité des polluants.

## Données techniques

### Amiante

Les résultats peuvent être déclinés de la manière suivante :

- Il a été repéré plusieurs éléments [sans amiante](#)
- Il a été repéré des **calorifugeages, des colles de plinthe, des colles de faïence, des dalles, des joints de dilatation et des plaques en fibrociment contenant de l'amiante** selon les résultats d'analyse en laboratoire ou sur l'avis de l'expert.

Certains matériaux et/ou des installations susceptibles de contenir de l'amiante doivent faire l'objet d'investigations et d'analyses ultérieures. Ceux-ci sont considérés comme contenant de l'amiante par défaut, voir tableau des MSCA.

### Plomb

La teneur en plomb des matériaux est mesurée à l'aide d'un analyseur portatif à fluorescence X (XRF) (à source radioactive) selon la méthodologie de la Directive plomb du canton de Genève.

Les résultats des analyses des matériaux susceptibles de contenir du plomb se trouve en Annexe.

Les résultats peuvent être déclinés de la manière suivante :

- Plusieurs matériaux **sans plomb** ont été repérés
- Plusieurs peintures localisées dans le bâtiment contiennent des teneurs en plomb supérieures à 0.5 mg/cm<sup>2</sup>.

### PCB

Les résultats peuvent être déclinés de la manière suivante :

- Des joints de dilatation au sol ont été prélevés et analysés pour déceler la présence de PCB. L'analyse en laboratoire a permis de déterminer qu'elles ne contiennent pas des concentrations de PCB supérieures aux normes admises.
- Il a été repéré des condensateurs dans les ballasts de tubes fluorescents. Ces derniers sont tous considérés comme contenant des PCB par défaut.

### HAP

Les conclusions peuvent être déclinées de la manière suivante :

- Des étanchéités bitumineuses de toiture ont été prélevées et analysées pour déceler la présence de HAP. L'analyse en laboratoire a permis de déterminer qu'elles ne contiennent pas des concentrations de HAP supérieures aux normes admises.

### AUTRES POLLUANTS

#### Métaux lourds

Conformément au règlement d'utilisation de la marque Minergie-Eco (B.2 Critères d'exclusion), l'utilisation de grandes surfaces de tôles brutes et exposées à la météo qui sont en cuivre, en zinc-titane et en acier zingué, sans filtre à métaux pour les eaux, provenant des toits et des façades est exclue.

Le repérage a permis de confirmer l'absence de ces matériaux.

Produits de conservation du bois (PCP, lindane)

Aucun matériau susceptible de contenir des PCP ou lindane n'a été repéré dans le bâtiment.

Scories et mâchefers

Aucune scorie ou mâchefer n'a été repéré dans le bâtiment.

Formaldéhyde dans les dérivés du bois

Il a été repéré des faux-planchers d'aggloméré dans certains locaux techniques du sous-sol et des étages susceptibles de diffuser du formaldéhyde à l'intérieur des locaux. En règle générale, l'élimination de ces matériaux se fait par recyclage thermique. Toutefois, il existe aussi des systèmes de recyclage dans lesquels les panneaux sont récupérés et réintégrés dans le cycle.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande de ne pas dépasser une concentration de formaldéhyde de 0.1 ppm (125 µg/m3) dans l'air intérieur. Au-delà, des mesures doivent être prises pour réduire cette exposition dans les plus brefs délais. Des mesures de la concentration de formaldéhyde dans les locaux concernés sont prévues lors des travaux.

Moisissures

Aucune moisissure n'a été repérée dans le bâtiment et aucune détérioration de matériaux y liée n'a été observée.

Radon

3 capteurs radon ont été posés dans le sous-sol le 1er octobre 2024 et sont restés en place pour une durée de 3 mois. Un rapport séparé présente les résultats de ces capteurs à la fin de la période de mesure (absence de radon).

**Stratégie d'échantillonnage et interprétation des résultats**

Chaque type de matériaux repérés susceptibles de contenir les polluants ciblés et touchés par les travaux (amiante, PCB dans les joints d'étanchéité et peintures, plomb dans les peintures, HAP dans les matériaux bitumineux) a fait l'objet au minimum d'une analyse.

Une approche statistique a été utilisée pour les éléments ci-après. Pour les autres éléments, un échantillon de chaque occurrence a été prélevé

Description du matériau	Nbre d'occurrences / Quantité	Nbre de prélèvements	Analyses positives	Analyses négatives	Conclusions
<b>Amiante</b>					
Colle de carrelage ocre 10x20	3 occurrences	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Colle de plinthe ocre 10x20	3 occurrences	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée

Colle de plinthe noire 10x10	22 occurrences	4	1	3	La totalité de la population identique est considérée comme amiantée par analogie au prélèvement positif
Colle de plinthe grise 10x30	4 occurrences	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Colle de carrelage noir moucheté 30x30	5 occurrences	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Faux-plafond	15 occurrences	5	0	5	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Colle de mosaïque blanche	10 occurrences	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Daliette bleue + colle	5 occurrences	1	1	0	La totalité de la population identique est considérée comme amiantée par analogie au prélèvement positif
Crépi intérieur blanc	7 occurrences	3	0	3	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Colle de faïence jaune 15x15	4 occurrences	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Colle de faïence verte 15x15	5 occurrences	2	1	1	La totalité de la population identique est considérée comme amiantée par analogie au prélèvement positif
Résine de sol brune	2 occurrences	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Linoléum bleu + colle	7 occurrences	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Colle de carrelage gris 30x30	4 occurrences	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Colle de faïence blanche 20x20	2 occurrences	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Colle de faïence bleu clair 15x15	6 occurrences	2	1	1	La totalité de la population identique est considérée comme amiantée par analogie au prélèvement positif
Colle de parquet	6 occurrences	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée

## Situations dangereuses

Pour chaque matériau contenant des polluants une évaluation des risques pour les occupants dans le cas d'une utilisation normale du bâtiment est effectuée. Tel que décrit pour l'amiante dans le document FACH 2891 dans son édition la plus récente et dans la directive de 2003 de l'OFEV sur les masses d'étanchéité des joints contenant des PCB.

Aucun risque particulièrement dangereux lié à la présence d'un matériau contenant des polluants n'a été identifié.

## Réserves

Aucune réserve.

## Légende des fiches

Type de matériel	F	Flocage
	C	Calorifugeage
	FP	Faux-plafond
	FA	Faiblement aggloméré
	SOL	Sol
	NFA	Fortement aggloméré
Évaluateur	L	Déterminé par le laboratoire
	E	Déterminé par expert
	D	Déterminé par default
	T	À définir
Localisation sur les plans	Bleu	Élément ne contenant pas d'amiante, métaux lourds, PCB, HAP ou HBCD
	Rouge	Élément contenant de l'amiante
	Jaune	Élément contenant des métaux lourds
	Violet	Élément contenant du PCB
	Bleu clair	Élément contenant du HAP
	Rose	Élément contenant du HBCD
	Vert	Élément assaini
Polluants	PCB	Polychlorobiphényles
	ML	Métaux lourds
	HAP	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
	HBCD	Hexabromocyclododécane
Liste des matériaux	Ev	Évaluateur
	D.U.A.	Degré d'urgence d'assainir
	M.A.	Mesure d'assainissement

## Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1	Sous-sol	Local des câbles	0001	Sol, murs et plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Faux-plancher au sol sur béton brut, murs et plafond en béton.
1	Sous-sol	Local des câbles	0002	Coupe-feu	Non défini	FA	Non	Négatif	E				Coupe-feu datant de 2023.
1	Sous-sol	Local des câbles	0003	Calorifugeage	Non défini	FA	Non	Négatif	E				Sondé. Aucun MSCA n'a été repéré.
1	Sous-sol	Local climatisation	0004	Colle de carrelage ocre 10x20	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Local climatisation	0005	Colle de plinthe ocre 10x20	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Chaufferie	0006	Colle de carrelage ocre 10x20	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°004
1	Sous-sol	Chaufferie	0007	Colle de plinthe ocre 10x20	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°005
1	Sous-sol	Chaufferie	0008	Chaudière	2 Pièce(s)	Installations	Non	Négatif	E				Année de fabrication 2001.

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1	Sous-sol	Chaufferie	0010	Joint plat	20 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	1	III	Décharge de type E	
1	Sous-sol	Chaufferie	0011	Calorifugeage plâtre	10 m	FA	Oui	a	L	2	II	Décharge de type E	
1	Sous-sol	010 Abri PC	0012	Sol, murs et plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Béton brut.
1	Sous-sol	012 vannes et compteur	0013	Colle de carrelage ocre 10x20	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°004
1	Sous-sol	012 vannes et compteur	0014	Colle de plinthe ocre 10x20	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°005
1	Sous-sol	012 vannes et compteur	0015	Joint plat	50 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	3	III	Décharge de type E	
1	Sous-sol	012 vannes et compteur	0016	Chauffe-eau	2 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Année de fabrication après 1991.
1	Sous-sol	012 vannes et compteur	0017	Calorifugeage	2 Pièce(s)	FA	Non	Négatif	E				Coques en plastique et isolation en laine de verre.
1	Sous-sol	U101 Télécom	0018	Colle de carrelage beige 12x25	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1	Sous-sol	U101 Télécom	0019	Colle de plinthe beige 12x25	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	U101 Télécom	0020	Colle de faïence beige 12x25	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	02 stockage	0021	Pas de MSCP			Non	Négatif	E				Aucun MSCP n'a été repéré.
1	Sous-sol	Dortoir	0022	Linoléum bleu + colle	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Dortoir	0023	Faux-plafond	Non défini	FA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Stockages	0024	Pas de MSCP	Non défini		Non	Négatif	E				Béton brut.
1	Sous-sol	Circulation	0025	Calorifugeage plâtre	30 m	FA	Oui	<b>a</b>	E	4	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°11
1	Sous-sol	Circulation	0026	Calorifugeage liège bitume	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Local restaurant	0027	Peinture de sol grise	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Local citerne	0028	Joint plat de citerne	2 Pièce(s)	NFA	Non	<b>a</b>	E	5	III	Décharge de type E	
1	Sous-sol	Galeries	0029	Plaque en fibrociment	20 m <sup>2</sup>	NFA	Non	<b>a</b>	E	6	III	Décharge de type B	Faux plancher en fibrociment.
2	Rez-de-chaussée	Circulation	0100	Colle de carrelage noir moucheté 30x30	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2	Rez-de-chaussée	Circulation	0101	Colle de plinthe noire 10x10	50 m	NFA	Oui	a	E	7	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
2	Rez-de-chaussée	Circulation	0102	Crépi intérieur blanc	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Local radio	0103	Daliette bleue + colle	22 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	a	L	8	III	Décharge de type E	
2	Rez-de-chaussée	Local radio	0104	Faux-plafond	Non défini	FA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	WC Hommes	0105	Colle de mosaïque blanche	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	WC Hommes	0106	Colle de plinthe noire 10x10	20 m	NFA	Non	a	E	9	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
2	Rez-de-chaussée	WC Hommes	0107	Colle de faïence jaune 15x15	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	WC Hommes	0108	Colle de faïence verte 15x15	30 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	a	L	10	III	Décharge de type E	
2	Rez-de-chaussée	Vestiaire Hommes	0109	Colle de mosaïque blanche	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°105 et 205

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2	Rez-de-chaussée	Vestiaire Hommes	0110	Colle de plinthe noire 10x10	12 m	NFA	Non	<b>a</b>	E	11	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
2	Rez-de-chaussée	Vestiaire Hommes	0111	Faux-plafond	Non défini	FA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°23, 104, 207, 313 et 408
2	Rez-de-chaussée	Vestiaires Femmes	0112	Colle de carrelage gris 30x30	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Vestiaires Femmes	0113	Colle de plinthe grise 10x30	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°311
2	Rez-de-chaussée	Vestiaire Femmes	0114	Colle de mosaïque blanche	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°105 et 205
2	Rez-de-chaussée	Vestiaire Femmes	0115	Colle de plinthe noire 10x10	12 m	NFA	Non	<b>a</b>	E	12	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2	Rez-de-chaussée	Vestiaire Femmes	0116	Faux-plafond	Non défini	FA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°23, 104, 207, 313 et 408
2	Rez-de-chaussée	Local téléphone	0117	Colle de carrelage noir moucheté 30x30	1 m <sup>2</sup>	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°100 et 409
2	Rez-de-chaussée	Local téléphone	0118	Colle de plinthe noir moucheté 10x10	3 m	NFA	Non	Négatif	E				
2	Rez-de-chaussée	Local téléphone	0119	Colle de faïence verte 7x15	6 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	a	L	13	III	Décharge de type E	
2	Rez-de-chaussée	Local téléphone	0120	Faux-plafond	1 m <sup>2</sup>	FA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°23, 104, 207, 313 et 408
2	Rez-de-chaussée	Lampisterie	0121	Colle de mosaïque blanche	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°105 et 205

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2	Rez-de-chaussée	Lampisterie	0122	Colle de plinthe noire 10x10	12 m	NFA	Non	a	E	14	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
2	Rez-de-chaussée	Bureaux	0123	Daliette bleue + colle	50 m <sup>2</sup>	NFA	Non	a	E	15	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°103.
2	Rez-de-chaussée	Bureaux, salle de conférence	0124	Crépi intérieur blanc	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°102, 202 et 401
2	Rez-de-chaussée	Bureau	0125	Faux-plafond	Non défini	FA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°23, 104, 207, 313 et 408
2	Rez-de-chaussée	WC	0126	Colle de mosaïque blanche	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°105 et 205

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2	Rez-de-chaussée	WC	0127	Colle de plinthe noire 10x20	20 m	NFA	Oui	a	L	16	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
2	Rez-de-chaussée	WC	0128	Colle de faïence bleu clair 15x15	10 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	a	E	17	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°425
2	Rez-de-chaussée	WC	0129	Colle de faïence bleu turquoise 15x15	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	WC	0130	Colle de faïence bleu foncé 15x15	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Bureau	0131	Daliette bleue + colle	49 m <sup>2</sup>	NFA	Non	a	E	18	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°103.
2	Rez-de-chaussée	Bureau	0132	Faux-plafond	Non défini	FA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°23, 104, 207, 313 et 408

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2	Rez-de-chaussée	Alimentation	0133	Joint de dilatation au sol	20 m	NFA	Oui	<b>a</b>	L	19	III	Décharge de type E	
2	Rez-de-chaussée	Alimentation	0134	Sol, murs et plafond	Non défini		Non	Négatif	E				Sol, murs et plafond en béton.
2	Rez-de-chaussée	Infirmierie, nettoyage, machine	0135	Pas de MSCP			Non	Négatif	E				Aucun MSCP n'a été repéré.
2	Rez-de-chaussée	Atelier, vestiaires, bureaux	0136	Colle de parquet	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°317 et 434
3	1er étage	Circulation	0200	Colle de carrelage noir moucheté 30x30	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°100 et 409
3	1er étage	Circulation	0201	Colle de plinthe noire 10x10	50 m	NFA	Oui	<b>a</b>	E	20	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
3	1er étage	Circulation	0202	Crépi intérieur blanc	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3	1er étage	Séchoir	0203	Colle de carrelage gris moucheté 10x10	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3	1er étage	Séchoir	0204	Colle de plinthe noire 10x10	20 m	NFA	Non	a	E	21	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
3	1er étage	Vestiaires	0205	Colle de mosaïque blanche	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3	1er étage	Vestiaires	0206	Colle de plinthe noire 10x10	20 m	NFA	Non	a	E	22	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
3	1er étage	Vestiaires	0207	Faux-plafond	Non défini	FA	Oui	Négatif	L				
3	1er étage	WC Hommes	0208	Colle de mosaïque grise	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3	1er étage	WC Hommes	0209	Colle de plinthe noire 10x10	20 m	NFA	Non	a	E	23	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
3	1er étage	WC Hommes	0210	Colle de faïence jaune 15x15	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°107

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3	1er étage	WC Hommes	0211	Colle de faïence verte 15x15	15 m <sup>2</sup>	NFA	Non	<b>a</b>	E	24	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°108
3	1er étage	Vestiaires	0212	Colle de mosaïque grise	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				
3	1er étage	Vestiaires	0213	Colle de plinthe noire	20 m	NFA	Non	<b>a</b>	E	25	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
3	1er étage	Vestiaires	0214	Faux-plafond	Non défini	FA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°23, 104, 207, 313 et 408
3	1er étage	Douches	0215	Colle de carrelage beige 30x30	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3	1er étage	Douches	0216	Colle de plinthe beige 10x30	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3	1er étage	Douches	0217	Colle de faïence blanche 20x20	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3	1er étage	Caféteria, cuisine	0218	Résine de sol brune	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3	1er étage	Cuisine	0219	Colle de faïence blanche 15x15	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3	1er étage	WC caféteria, bureau	0220	Résine de sol brune	3 m <sup>2</sup>	NFA	Non	Négatif	E				
3	1er étage	Distribution	0221	Sol, murs et plafond	Non défini		Non	Négatif	E				Faux plancher au sol sans MSCP en sous-couche, faux-plafond métallique. Aucun MSCP n'a été repéré.
3	1er étage	Gaine technique	0222	Plaque en fibrociment	10 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	26	III	Décharge de type B	
3	1er étage	Climatisation	0223	Sol, murs et plafond	Non défini		Non	Négatif	E				En béton.
3	1er étage	Salle de cours	0224	Linoléum bleu + colle	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°22 et 329
4	2ème étage	Circulation	0300	Colle de carrelage noir moucheté 30x30	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°100 et 409

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4	2ème étage	Circulation	0301	Colle de plinthe noire 10x10	50 m	NFA	Non	a	E	27	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
4	2ème étage	Circulation	0302	Crépi intérieur blanc	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°102, 202 et 401
4	2ème étage	WC Hommes	0303	Colle de mosaïque blanche	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°105 et 205
4	2ème étage	WC Hommes	0304	Colle de plinthe noire 10x10	20 m	NFA	Non	a	E	28	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
4	2ème étage	WC Hommes	0305	Colle de faïence jaune 15x15	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°107

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4	2ème étage	WC Hommes	0306	Colle de faïence verte 15x15	30 m <sup>2</sup>	NFA	Non	<b>a</b>	E	29	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°108
4	2ème étage	Douches	0307	Colle de carrelage gris 30x30	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°112 et 310
4	2ème étage	Douches	0308	Colle de plinthe grise 10x30	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°311
4	2ème étage	Douches	0309	Colle de faïence blanche 20x20	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°217
4	2ème étage	Vestiaire	0310	Colle de carrelage gris 30x30	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
4	2ème étage	Vestiaire	0311	Colle de plinthe grise 10x30	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
4	2ème étage	Vestiaire	0312	Colle de faïence bleue 15x15	3 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	Négatif	L				
4	2ème étage	Vestiaire	0313	Faux-plafond	Non défini	FA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4	2ème étage	Local de séjour	0314	Colle de carrelage saumon 30x30	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Carrelage posé après 1991.
4	2ème étage	Local de séjour	0315	Colle de plinthe saumon 10x30	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Plinthes installées en 2004.
4	2ème étage	Local de séjour	0316	Faux-plafond	Non défini	FA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°23, 104, 207, 313 et 408
4	2ème étage	Vestiaires	0317	Colle de parquet	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
4	2ème étage	Vestiaires	0318	Crépi intérieur blanc	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°102, 202 et 401
4	2ème étage	Vestiaires	0319	Faux-plafond	Non défini	FA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°23, 104, 207, 313 et 408

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4	2ème étage	Salle de repos	0320	Linoléum bleu + colle	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°22 et 329
4	2ème étage	Salle de repose	0321	Faux-plafond	Non défini	FA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°23, 104, 207, 313 et 408
4	2ème étage	WC Hommes	0322	Colle de mosaïque grise	1.5 m <sup>2</sup>	NFA	Non	Négatif	E				
4	2ème étage	WC Hommes	0323	Colle de plinthe noire 10x10	4 m	NFA	Non	a	E	30	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
4	2ème étage	WC Hommes	0324	Colle de faïence bleu clair 15x15	8 m <sup>2</sup>	NFA	Non	a	E	31	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°425
4	2ème étage	WC Femmes	0325	Colle de mosaïque grise	1.5 m <sup>2</sup>	NFA	Non	Négatif	E				Se situe sous le linoléum beige (n°324)
4	2ème étage	WC Femmes	0326	Linoléum beige + colle	1.5 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4	2ème étage	WC femmes	0327	Colle de plinthe noire 10x10	4 m	NFA	Non	a	E	32	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
4	2ème étage	WC femmes	0328	Colle de faïence bleu clair 15x15	8 m <sup>2</sup>	NFA	Non	a	E	33	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°425
4	2ème étage	Bureaux	0329	Linoléum bleu + colle	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
4	2ème étage	Cuisine	0330	Colle de carrelage beige 30x30	5 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	Négatif	L				
4	2ème étage	Cuisine	0331	Colle de plinthe noire 10x10	2.5 m	NFA	Non	a	E	34	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
4	2ème étage	Cuisine	0332	Colle de faïence bleu clair 15x15	2 m <sup>2</sup>	NFA	Non	a	E	35	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°425
4	2ème étage	Cuisine	0333	Colle de faïence beige 15x15	2 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4	2ème étage	Distribution	0334	Sol, murs et plafond	Non défini		Non	Négatif	E				Faux plancher au sol sans MSCP en sous-couche, faux-plafond métallique. Aucun MSCP n'a été repéré.
4	2ème étage	Gaine technique	0335	Plaque en fibrociment	20 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	36	III	Décharge de type B	
4	2ème étage	Climatisation	0336	Sol, murs et plafond	Non défini		Non	Négatif	E				En béton.
4	2ème étage	Bureaux	0337	Colle de parquet	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				
5	3ème étage	Circulation	0400	Dallette verte + colle	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
5	3ème étage	Circulation	0401	Crépi intérieur blanc	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
5	3ème étage	WC Femmes	0402	Colle de mosaïque blanche	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°105 et 205
5	3ème étage	WC Femmes	0403	Colle de plinthe noire 10x10	20 m	NFA	Non	a	E	37	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5	3ème étage	WC Femmes	0404	Colle de faïence jaune 15x15	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°107
5	3ème étage	WC Femmes	0405	Colle de faïence verte 15x15	30 m <sup>2</sup>	NFA	Non	a	E	38	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°108
5	3ème étage	Salle de cours	0406	Linoléum bleu + colle	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°22 et 329
5	3ème étage	Salle de cours	0407	Crépi intérieur blanc	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°102, 202 et 401
5	3ème étage	Salle de cours	0408	Faux-plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
5	3ème étage	Circulation	0409	Colle de carrelage noir moucheté 30x30	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5	3ème étage	Circulation	0410	Colle de plinthe noire 10x10	15 m	NFA	Oui	<b>a</b>	E	39	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
5	3ème étage	Salle de repos	0411	Dallette beige + colle	12 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	Négatif	L				
5	3ème étage	Salle de repos	0412	Faux-plafond	12 m <sup>2</sup>	FA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°23, 104, 207, 313 et 408
5	3ème étage	Vestiaire 2 /Toilettes hommes	0413	Colle de mosaïque blanche	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°105 et 205
5	3ème étage	Vestiaire 2 /Toilettes hommes	0414	Colle de plinthe noire 10x10	10 m	NFA	Non	<b>a</b>	E	40	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
5	3ème étage	Toilettes femmes	0415	Colle de mosaïque blanche	5 m <sup>2</sup>	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°105 et 205

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5	3ème étage	Toilettes femmes	0416	Colle de plinthe noire 10x10	8 m	NFA	Non	a	E	41	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
5	3ème étage	Toilettes femmes	0417	Colle de faïence verte 15x15	18 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	a	E	42	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°108
5	3ème étage	Réfectoire	0418	Colle de carrelage gris 30x30	6 m <sup>2</sup>	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°112 et 310
5	3ème étage	Réfectoire	0419	Colle de plinthe grise 10x30	10 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°311
5	3ème étage	Réfectoire	0420	Colle de faïence grise 30x30	10 m	NFA	Non	Négatif	E				
5	3ème étage	Réduit	0421	Colle de mosaïque grise	2 m <sup>2</sup>	NFA	Non	Négatif	E				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5	3ème étage	Réduit	0422	Colle de plinthe noire 10x10	4.5 m	NFA	Non	<b>a</b>	E	43	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
5	3ème étage	WC Femmes	0423	Colle de mosaïque grise	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
5	3ème étage	WC Femmes	0424	Colle de plinthe noire 10x10	3 m	NFA	Non	<b>a</b>	E	44	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
5	3ème étage	WC Femmes	0425	Colle de faïence bleu clair 15x15	8 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	<b>a</b>	L	45	III	Décharge de type E	
5	3ème étage	Cuisine	0426	Linoléum bleu + colle	5 m <sup>2</sup>	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°22 et 329
5	3ème étage	Cuisine	0427	Colle de carrelage	5 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	Négatif	L				Se situe sous le linoléum bleu (n°426)
5	3ème étage	Cuisine	0428	Colle de carrelage gris	5 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	Négatif	L				Se situe sous le linoléum bleu (n°426)
5	3ème étage	Cuisine	0429	Colle de plinthe noire 10x10	5 m <sup>2</sup>	NFA	Oui	<b>a</b>	L	46	III	Décharge de type E	

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5	3ème étage	Cuisine	0430	Colle de faïence bleu clair 15x15	1.5 m <sup>2</sup>	NFA	Non	<b>a</b>	E	47	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°425
5	3ème étage	WC Hommes	0431	Colle de mosaïque grise	1.8 m <sup>2</sup>	NFA	Non	Négatif	E				
5	3ème étage	WC Hommes	0432	Colle de plinthe noire 10x10	4 m	NFA	Non	<b>a</b>	E	48	III	Décharge de type E	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429
5	3ème étage	WC Hommes	0433	Colle de faïence bleu clair 15x15	8 m <sup>2</sup>	NFA	Non	Négatif	E				
5	3ème étage	Hall 2, bureaux	0434	Colle de parquet	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
5	3ème étage	Bureau	0435	Daliette bleue + colle	12 m <sup>2</sup>	NFA	Non	<b>a</b>	E	49	III	Décharge de type E	
5	3ème étage	Local électrique	0436	Daliette bleue + colle	12 m <sup>2</sup>	NFA	Non	<b>a</b>	E	50	III	Décharge de type E	
5	3ème étage	Local électrique	0437	Daliette beige + colle	12 m <sup>2</sup>	NFA	Non	Négatif	E				Se situe sous un faux plancher
5	3ème étage	Bureaux	0438	Linoléum bleu + colle	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°22 et 329

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5	3ème étage	Vigie	0439	Pas de MSCP	Non défini		Non	Négatif	E				Moquette au sol, murs et plafonds dans revêtements à risque. Aucun MSCP n'a été repéré.
5	3ème étage	Vigie - extérieur	0440	Plaque en fibrociment	20 m²	NFA	Non	a	E	51	III	Décharge de type B	Derrière les panneaux de façade.
6	Extérieur	Toiture	0500	Etanchéité bitumineuse couche supérieure	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6	Extérieur	Toiture	0501	Pare-vapeur	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6	Extérieur	Toiture	0502	Etanchéité bitumineuse couche supérieure	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6	Extérieur	Toiture	0503	Pare-vapeur	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6	Extérieur	Toiture	0504	Etanchéité bitumineuse couche supérieure	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6	Extérieur	Toiture	0505	Pare-vapeur	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6	Extérieur	Façades	0507	Mastic de fenêtre	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6	Extérieur	Façades	0508	Mastic de fenêtre	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6	Extérieur	Façades	0509	Mastic de fenêtre	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
6	Extérieur	Façades	0510	Mastic de fenêtre	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 1: Joint plat

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1	ID élément	0010	Quantité approximative	20 Pièce(s)
		Étage	Sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Chaufferie	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>
Mesure d'assainissement à prendre								
En cas d'interventions mécaniques et/ou en cas d'évacuation de ces matériaux, des analyses en laboratoire devront être préalablement effectuées par un diagnostiqueur agréé. En cas de présence d'amiante, des travaux de désamiantage seront réalisés conformément aux prescriptions de la Directive CFST n°6503, de l'art.60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets.								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge de type E								

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 2: Calorifugeage plâtre

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1	ID élément	0011	Quantité approximative	10 m
		Étage	Sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Chaufferie	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	FA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>II</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

## Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 3: Joint plat

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1	ID élément	0015	Quantité approximative	50 Pièce(s)
		Étage	Sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	012 vannes et compteur	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>
Mesure d'assainissement à prendre								
En cas d'interventions mécaniques et/ou en cas d'évacuation de ces matériaux, des analyses en laboratoire devront être préalablement effectuées par un diagnostiqueur agréé. En cas de présence d'amiante, des travaux de désamiantage seront réalisés conformément aux prescriptions de la Directive CFST n°6503, de l'art.60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets.								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge de type E								

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 4: Calorifugeage plâtre

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1	ID élément	0025	Quantité approximative	30 m
		Étage	Sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Circulation	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	FA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°11

## Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 5: Joint plat de citerne

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1	ID élément	0028	Quantité approximative	2 Pièce(s)
		Étage	Sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Local citerne	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

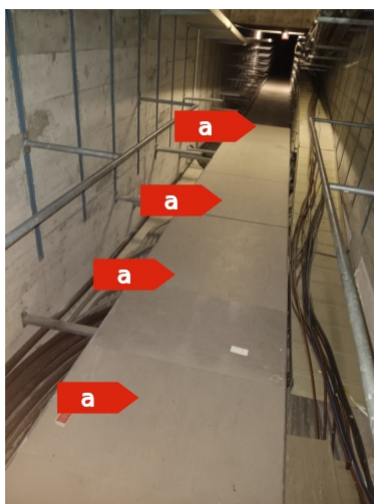
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>
Mesure d'assainissement à prendre								
En cas d'interventions mécaniques et/ou en cas d'évacuation de ces matériaux, des analyses en laboratoire devront être préalablement effectuées par un diagnostiqueur agréé. En cas de présence d'amiante, des travaux de désamiantage seront réalisés conformément aux prescriptions de la Directive CFST n°6503, de l'art.60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets.								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge de type E								

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 6: Plaque en fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1	ID élément	0029	Quantité approximative	20 m <sup>2</sup>
		Étage	Sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Galeries	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

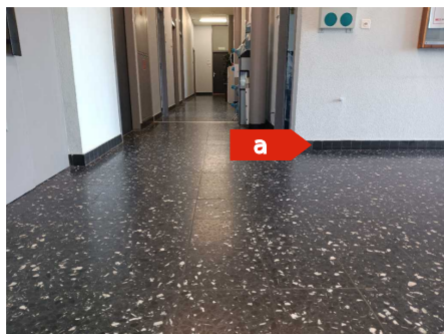
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>
Mesure d'assainissement à prendre								
Le démontage et l'élimination des éléments en fibrociment seront réalisés par une entreprise spécialisée en désamiantage ou par une entreprise de démolition conventionnelle instruite, sous réserve du respect des exigences de la SUVA (fiche thématique SUVA 33031).								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge de type B								
Remarque								
Faux plancher en fibrociment.								

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 7: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0101	Quantité approximative	50 m
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Expert
Local	Circulation	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

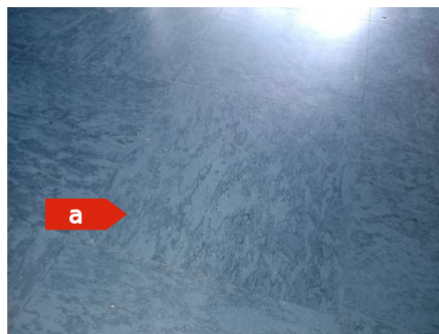
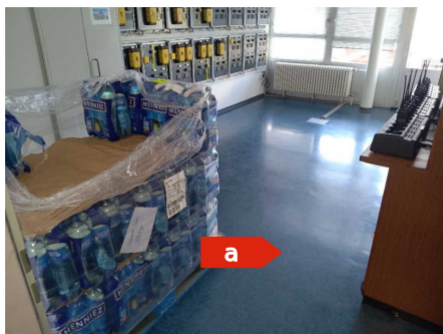
Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 8: Dallette bleue + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0103	Quantité approximative	22 m <sup>2</sup>
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	Local radio	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



**Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément**

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

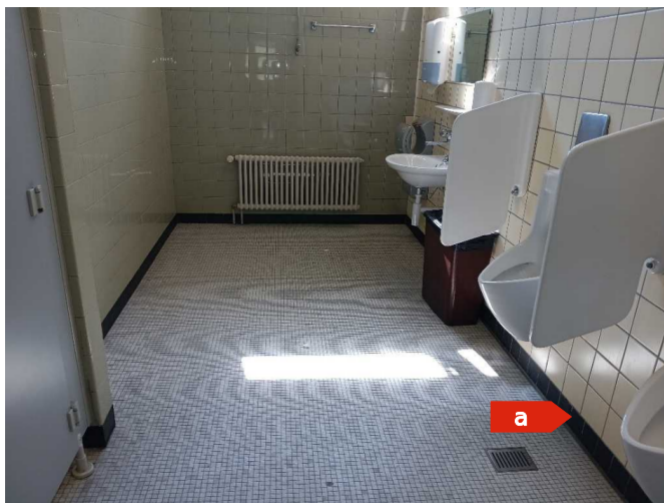
Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 9: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0106	Quantité approximative	20 m
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Expert
Local	WC Hommes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

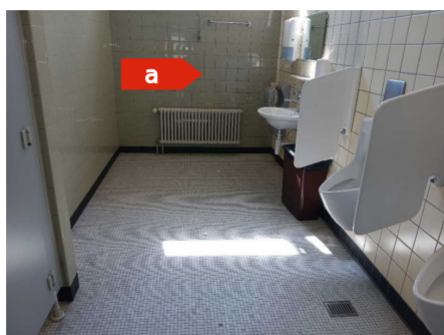
Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 10: Colle de faïence verte 15x15

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0108	Quantité approximative	30 m <sup>2</sup>
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	WC Hommes	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



**Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément**

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

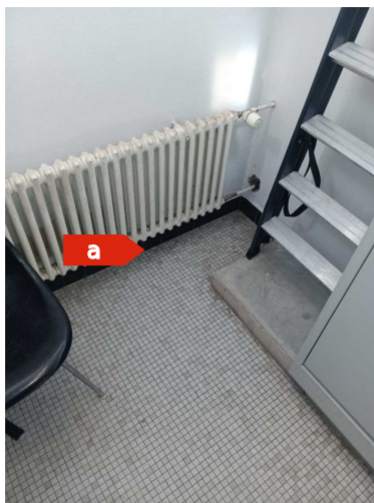
Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 11: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0110	Quantité approximative	12 m
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire Hommes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 12: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0115	Quantité approximative	12 m
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire Femmes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 13: Colle de faïence verte 7x15

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0119	Quantité approximative	6 m <sup>2</sup>
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	Local téléphone	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 14: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0122	Quantité approximative	12 m
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Expert
Local	Lampisterie	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 15: Dallette bleue + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0123	Quantité approximative	50 m <sup>2</sup>
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Expert
Local	Bureaux	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amiante par analogie au prélèvement n°103.

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 16: Colle de plinthe noire 10x20

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0127	Quantité approximative	20 m
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	WC	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amiante par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 17: Colle de faïence bleu clair 15x15

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0128	Quantité approximative	10 m <sup>2</sup>
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Expert
Local	WC	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

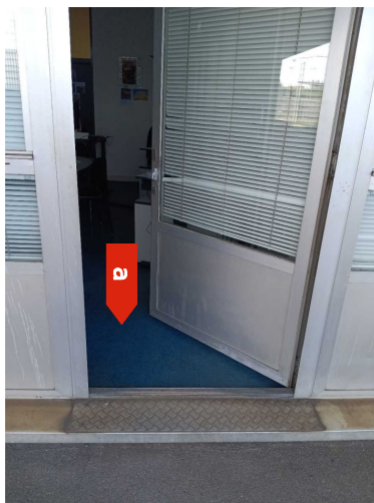
Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°425

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 18: Dallette bleue + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0131	Quantité approximative	49 m <sup>2</sup>
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Expert
Local	Bureau	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

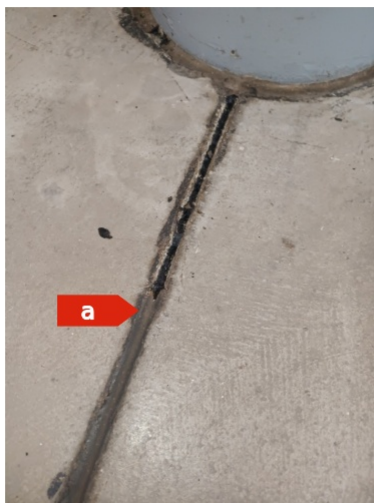
Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amiante par analogie au prélèvement n°103.

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**  
Fiche 19: Joint de dilatation au sol

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0133	Quantité approximative	20 m
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	Alimentation	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



**Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément**

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

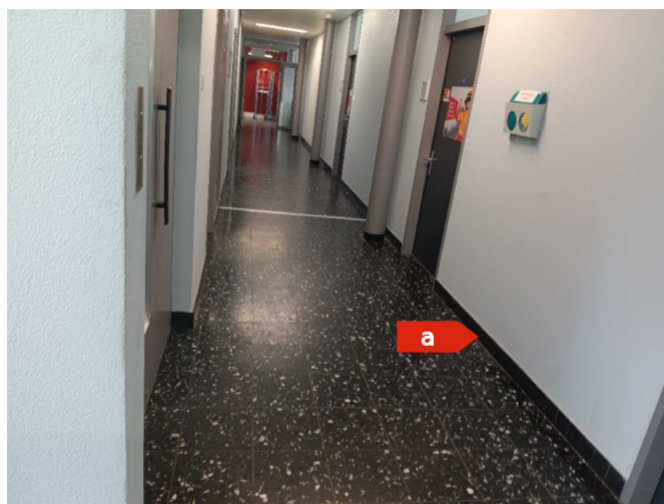
Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 20: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3	ID élément	0201	Quantité approximative	50 m
		Étage	1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Circulation	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

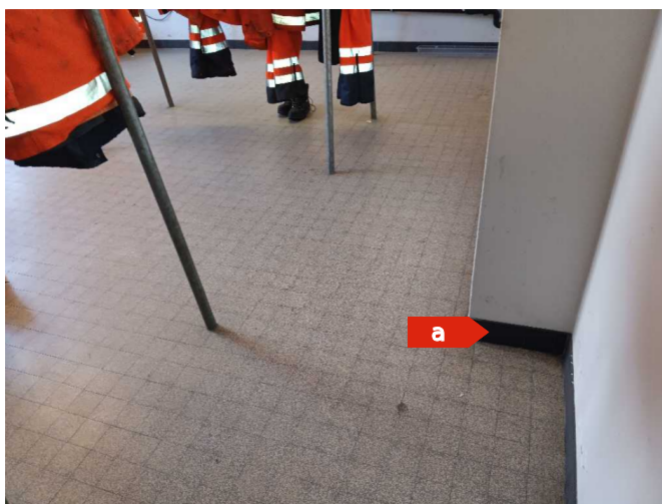
Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 21: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3	ID élément	0204	Quantité approximative	20 m
		Étage	1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Séchoir	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 22: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3	ID élément	0206	Quantité approximative	20 m
		Étage	1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaires	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

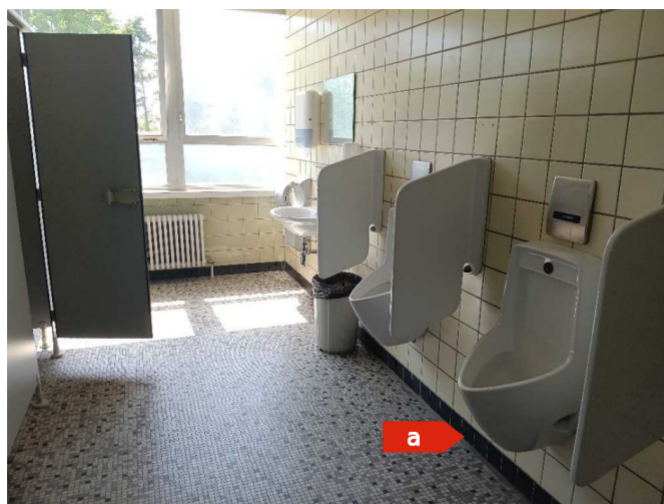
Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 23: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3	ID élément	0209	Quantité approximative	20 m
		Étage	1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC Hommes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

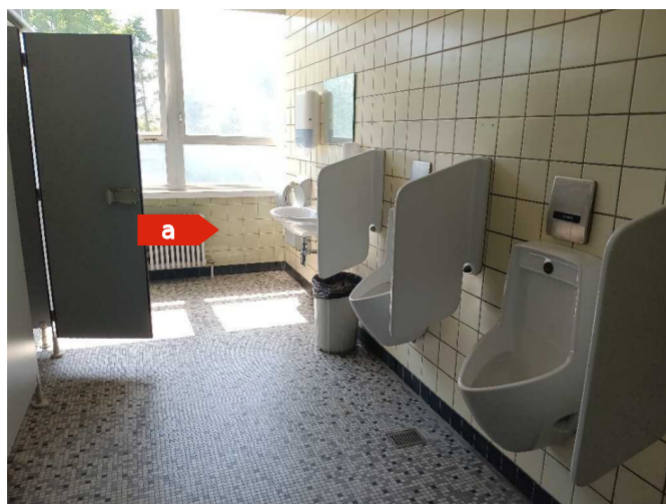
Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 24: Colle de faïence verte 15x15

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3	ID élément	0211	Quantité approximative	15 m <sup>2</sup>
		Étage	1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC Hommes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

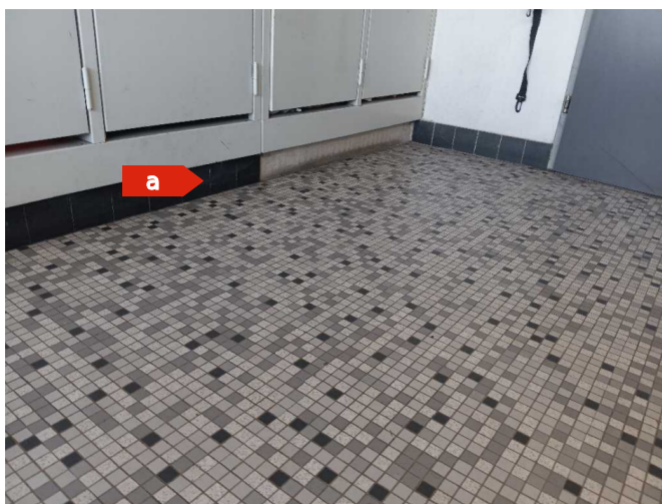
Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°108

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 25: Colle de plinthe noire

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3	ID élément	0213	Quantité approximative	20 m
		Étage	1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaires	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

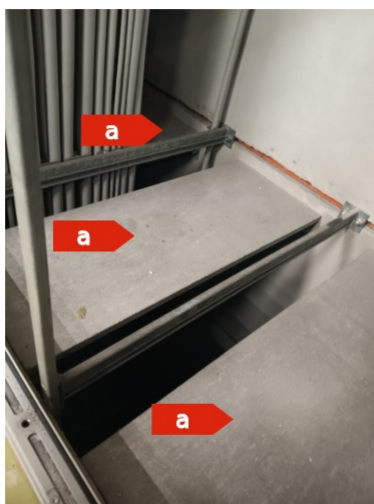
Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**  
Fiche 26: Plaque en fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3	ID élément	0222	Quantité approximative	10 Pièce(s)
		Étage	1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Gaine technique	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

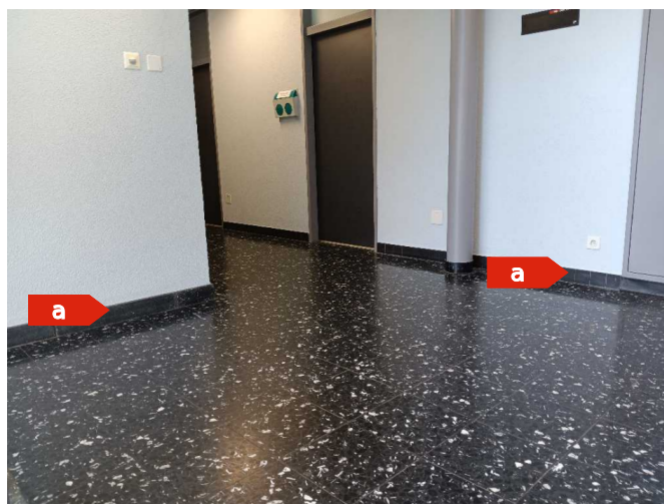
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>
Mesure d'assainissement à prendre								
Le démontage et l'élimination des éléments en fibrociment seront réalisés par une entreprise spécialisée en désamiantage ou par une entreprise de démolition conventionnelle instruite, sous réserve du respect des exigences de la SUVA (fiche thématique SUVA 33031).								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge de type B								

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 27: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4	ID élément	0301	Quantité approximative	50 m
		Étage	2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Circulation	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

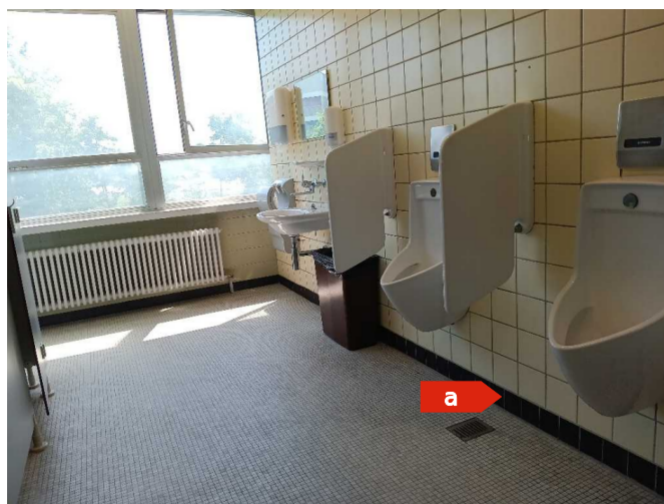
Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

## Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 28: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4	ID élément	0304	Quantité approximative	20 m
		Étage	2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC Hommes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

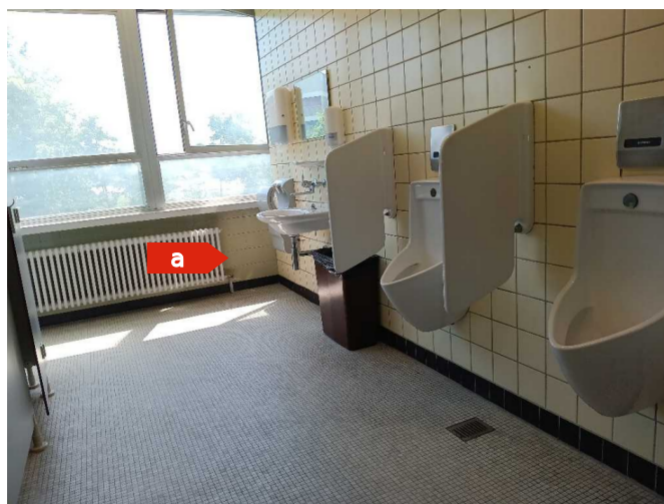
Remarque

Considéré comme amiante par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 29: Colle de faïence verte 15x15

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4	ID élément	0306	Quantité approximative	30 m <sup>2</sup>
		Étage	2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC Hommes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°108

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 30: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4	ID élément	0323	Quantité approximative	4 m
		Étage	2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC Hommes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 31: Colle de faïence bleu clair 15x15

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4	ID élément	0324	Quantité approximative	8 m <sup>2</sup>
		Étage	2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC Hommes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°425

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 32: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4	ID élément	0327	Quantité approximative	4 m
		Étage	2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC femmes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amiante par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 33: Colle de faïence bleu clair 15x15

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4	ID élément	0328	Quantité approximative	8 m <sup>2</sup>
		Étage	2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC femmes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°425

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 34: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4	ID élément	0331	Quantité approximative	2.5 m
		Étage	2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Cuisine	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

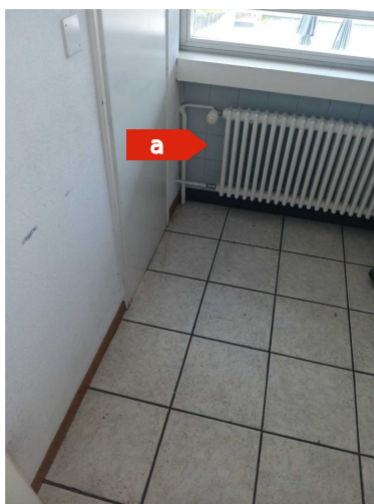
Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**  
Fiche 35: Colle de faïence bleu clair 15x15

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4	ID élément	0332	Quantité approximative	2 m <sup>2</sup>
		Étage	2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Cuisine	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°425

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**  
Fiche 36: Plaque en fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4	ID élément	0335	Quantité approximative	20 Pièce(s)
		Étage	2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Gaine technique	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>
Mesure d'assainissement à prendre								
Le démontage et l'élimination des éléments en fibrociment seront réalisés par une entreprise spécialisée en désamiantage ou par une entreprise de démolition conventionnelle instruite, sous réserve du respect des exigences de la SUVA (fiche thématique SUVA 33031).								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge de type B								

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 37: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0403	Quantité approximative	20 m
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC Femmes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

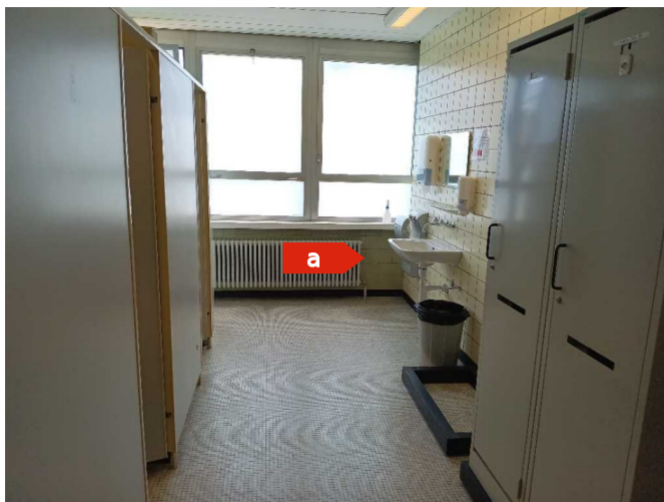
Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 38: Colle de faïence verte 15x15

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0405	Quantité approximative	30 m <sup>2</sup>
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC Femmes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

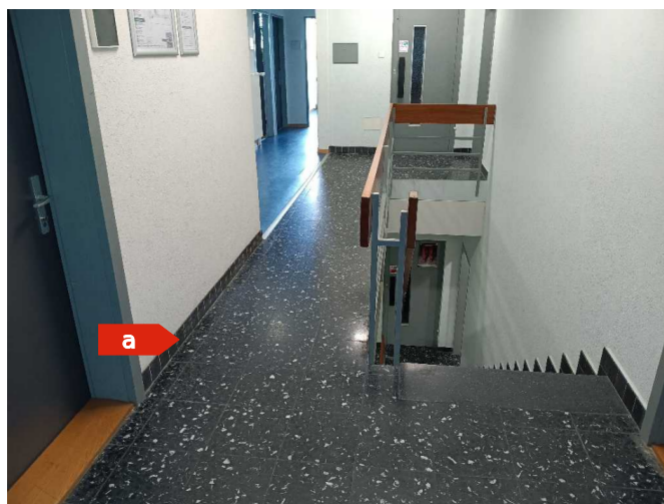
Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°108

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 39: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0410	Quantité approximative	15 m
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Circulation	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

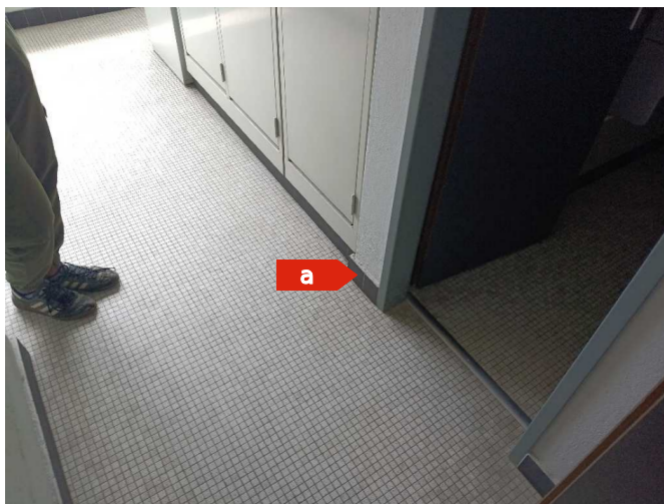
Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 40: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0414	Quantité approximative	10 m
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire 2 /Toilettes hommes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amiante par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 41: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0416	Quantité approximative	8 m
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Toilettes femmes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 42: Colle de faïence verte 15x15

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0417	Quantité approximative	18 m <sup>2</sup>
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Toilettes femmes	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°108

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 43: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0422	Quantité approximative	4.5 m
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Réduit	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 44: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0424	Quantité approximative	3 m
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC Femmes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 45: Colle de faïence bleu clair 15x15

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0425	Quantité approximative	8 m <sup>2</sup>
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	WC Femmes	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

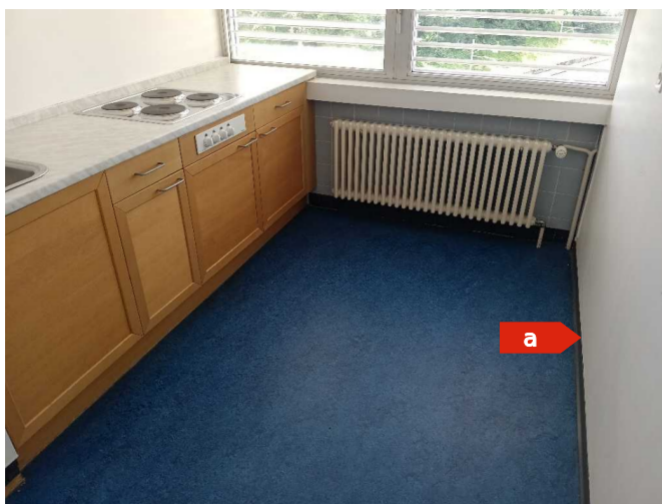
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge de type E								

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 46: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0429	Quantité approximative	5 m <sup>2</sup>
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	Cuisine	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge de type E								

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 47: Colle de faïence bleu clair 15x15

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0430	Quantité approximative	1.5 m <sup>2</sup>
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Cuisine	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°425

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 48: Colle de plinthe noire 10x10

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0432	Quantité approximative	4 m
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC Hommes	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>C</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°429

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 49: Dalette bleue + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0435	Quantité approximative	12 m <sup>2</sup>
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Bureau	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

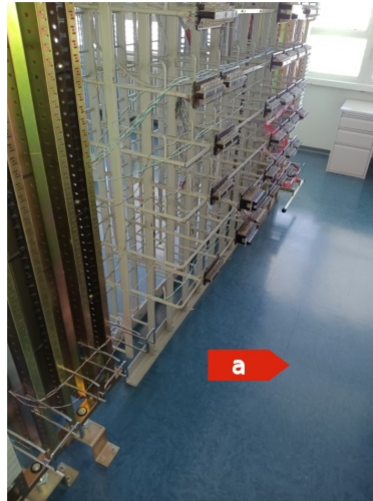
Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type E

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 50: Dalette bleue + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0436	Quantité approximative	12 m <sup>2</sup>
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Local électrique	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



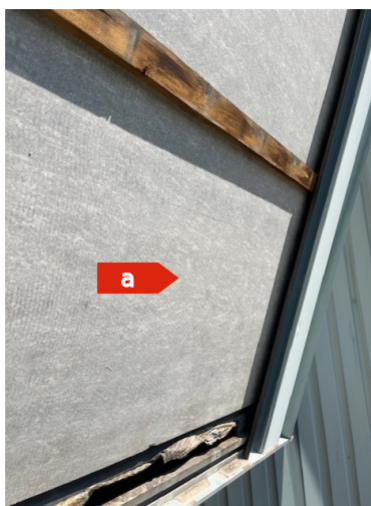
Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement est à réaliser par une entreprise de désamiantage agréée selon une procédure limitant au maximum les risques sanitaires et environnementaux conformément aux prescriptions de la Directive CFST n° 6503 (décembre 2008), de l'art. 60 de l'OTConst et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge de type E								

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**  
Fiche 51: Plaque en fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0440	Quantité approximative	20 m <sup>2</sup>
		Étage	3ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Vigie - extérieur	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	<b>a</b>
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 <sup>re</sup> étape				2 <sup>e</sup> étape			3 <sup>e</sup> étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>III</b>	<b>Non</b>

Mesure d'assainissement à prendre

Le démontage et l'élimination des éléments en fibrociment seront réalisés par une entreprise spécialisée en désamiantage ou par une entreprise de démolition conventionnelle instruite, sous réserve du respect des exigences de la SUVA (fiche thématique SUVA 33031).

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge de type B

Remarque

Derrière les panneaux de façade.

## Liste des matériaux susceptibles de contenir des métaux lourds

ID	ID plan	Étage	Local	Élément	Substrat	Revêtement	Couleur	Etat	Quantité	Fiche	Prélevé	Ev	Erreur	Unité(s)	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
0160	2	Rez-de-chaussée	Cage d'escaliers	Garde-corps	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini	1	Non	4.17	>0.5	mg/cm <sup>2</sup>	Aucune prescription environnementale n'est applicable pour le traitement des peintures aux métaux lourds sur ces éléments métalliques, sauf demande expresse des autorités cantonales.	Fonderie ou aciérie pour recyclage	Mesure n°1721
0250	3	1er étage	Cage d'escaliers	Garde-corps	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini	2	Non	4.17	>0.5	mg/cm <sup>2</sup>	Aucune prescription environnementale n'est applicable pour le traitement des peintures aux métaux lourds sur ces éléments métalliques, sauf demande expresse des autorités cantonales.	Fonderie ou aciérie pour recyclage	Mesure n°1721
0350	4	2ème étage	Cage d'escaliers	Garde-corps	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini	3	Non	4.17	>0.5	mg/cm <sup>2</sup>	Aucune prescription environnementale n'est applicable pour le traitement des peintures aux métaux lourds sur ces éléments métalliques, sauf demande expresse des autorités cantonales.	Fonderie ou aciérie pour recyclage	Mesure n°1721

ID	ID plan	Étage	Local	Élément	Substrat	Revêtement	Couleur	Etat	Quantité	Fiche	Prélevé	Ev	Erreur	Unité(s)	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
0450	5	3ème étage	Cage d'escaliers	Garde-corps	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini	4	Non	4.17	>0.5	mg/cm <sup>2</sup>	Aucune prescription environnementale n'est applicable pour le traitement des peintures aux métaux lourds sur ces éléments métalliques, sauf demande expresse des autorités cantonales.	Fonderie ou aciérie pour recyclage	Mesure n°1721

## Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 1: Garde-corps

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	2	ID élément	0160	Quantité	Non défini
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	-
Local	Cage d'escaliers	Échantillon prélevé	Non	Valeur	4.17 mg/cm <sup>2</sup>
		Erreur	>0.5		



**Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément**

Mesure d'assainissement à prendre

Aucune prescription environnementale n'est applicable pour le traitement des peintures aux métaux lourds sur ces éléments métalliques, sauf demande expresse des autorités cantonales.

Filière d'élimination et conditionnement

Fonderie ou aciérie pour recyclage

Remarque

Mesure n°1721

## Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 2: Garde-corps

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	3	ID élément	0250	Quantité	Non défini
		Étage	1er étage	Évaluateur	-
Local	Cage d'escaliers	Échantillon prélevé	Non	Valeur	4.17 mg/cm <sup>2</sup>
		Erreur	>0.5		



**Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément**

Mesure d'assainissement à prendre

Aucune prescription environnementale n'est applicable pour le traitement des peintures aux métaux lourds sur ces éléments métalliques, sauf demande expresse des autorités cantonales.

Filière d'élimination et conditionnement

Fonderie ou aciérie pour recyclage

Remarque

Mesure n°1721

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 3: Garde-corps

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	4	ID élément	0350	Quantité	Non défini
		Étage	2ème étage	Évaluateur	-
Local	Cage d'escaliers	Échantillon prélevé	Non	Valeur	4.17 mg/cm <sup>2</sup>
		Erreur	>0.5		



**Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément**

Mesure d'assainissement à prendre

Aucune prescription environnementale n'est applicable pour le traitement des peintures aux métaux lourds sur ces éléments métalliques, sauf demande expresse des autorités cantonales.

Filière d'élimination et conditionnement

Fonderie ou aciérie pour recyclage

Remarque

Mesure n°1721

**Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses**

Fiche 4: Garde-corps

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	5	ID élément	0450	Quantité	Non défini
		Étage	3ème étage	Évaluateur	-
Local	Cage d'escaliers	Échantillon prélevé	Non	Valeur	4.17 mg/cm <sup>2</sup>
		Erreur	>0.5		



**Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément**

Mesure d'assainissement à prendre

Aucune prescription environnementale n'est applicable pour le traitement des peintures aux métaux lourds sur ces éléments métalliques, sauf demande expresse des autorités cantonales.

Filière d'élimination et conditionnement

Fonderie ou aciérie pour recyclage

Remarque

Mesure n°1721

## Autre

### **Recommandations pour l'exécution des travaux et filières de traitement**

Les entreprises amenées à travailler sur les matériaux identifiés comme contenant du plomb devront être prévenues de la présence de cette substance, ceci afin de prendre les mesures de sécurité nécessaires. Durant la phase des travaux, il y a un risque d'exposition par ingestion et inhalation des poussières. Le ponçage et le sablage des peintures est notamment à proscrire sans l'utilisation d'un système d'aspiration à la source adapté. Le risque concerne principalement les personnes effectuant les travaux mais aussi les personnes qui peuvent être exposées après les travaux en cas de contamination des locaux avec des poussières contenant des métaux lourds.

- Pour limiter les risques, les professionnels en contact avec les peintures aux métaux lourds devraient notamment suivre les recommandations suivantes:  
Utiliser un équipement de protection individuel (masque ou appareil de protection respiratoire, vêtement de protection).
- Éviter la diffusion de poussières en travaillant en conditions humides (par exemple avec brumisation d'eau) ou en aspirant les poussières à la source avec un filtre adapté. Les rejets doivent être traités et éliminés comme déchets spéciaux.

Protéger les locaux avec des films plastiques et des sas de décontamination. Si la production de poussière est trop élevée, la zone devra être mise en dépression.

### **Peintures décapées**

En cas de démolition, les peintures décapées seront éliminées de manière conforme à l'OLED. Les déchets de peinture seront éliminés en décharge de type E.

Les déchets de peinture sont à considérer comme des déchets spéciaux au sens de l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD).

### **Peintures sur les éléments en bois**

Selon l'OFEV les éléments en bois revêtus d'une peinture ayant une concentration en plomb importante sont considérés comme bois problématiques et devront être incinérés dans une installation respectant les dispositions de l'annexe 2, ch. 71 OPair (UIOM ou cimenterie).

### **Peintures sur les éléments métalliques**

Concernant les peintures sur les éléments métalliques du bâtiment, nous partons du principe que l'ensemble de ces éléments seront démontés et qu'ils seront envoyés en fonderie ou aciérie pour y être recyclés. De ce fait, aucune autre prescription environnementale n'est applicable pour le traitement des peintures aux métaux lourds sur ces éléments métalliques, sauf demande expresse des autorités cantonales.

Pour limiter les risques, les professionnels en contact avec les peintures aux métaux lourds devraient notamment suivre les recommandations suivantes:  
Utiliser un équipement de protection individuel (masque ou appareil de protection respiratoire, vêtement de protection).

## Liste des matériaux susceptibles de contenir des PCB

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2	Rez-de-chaussée	Alimentation	0150	Joint de dilatation au sol	Non défini	<LQ mg/kg	Oui	L				

## Liste des matériaux susceptibles de contenir des HAP

Localisation			Élément				Résultats						
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité	Teneur/poids total	Testé au Pak Marker	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
6	Extérieur	Toiture	0511	Etanchéité bitumineuse + pare-vapeur	Non défini	< LQ mg/kg	Non	Oui	L				

## Remarques générales

### CONCLUSIONS

Des matériaux pollués ont été repérés et devront être assainis avant les travaux selon les modalités décrites dans les fiches correspondantes. Selon la loi vaudoise (art. 103, LATC) et sa directive d'application, les travaux d'assainissement doivent être dirigés par un spécialiste indépendant figurant sur la liste du FACH (Forum Amiante Suisse).

Nous nous tenons à disposition pour planifier et organiser d'éventuels travaux de désamiantage et d'assainissement, ainsi que pour fournir les documents requis aux autorités.

Lausanne, le 31 octobre 2024

CSD INGÉNIEURS SA



Robin Martineau



Florian Genier

### CHEF DE PROJET

Florian Genier (directeur de succursale adjoint)

Robin Martineau (expert en polluants de la construction, chef de projet)

### COLLABORATEUR(S) CHARGÉ(S) DE L'ÉTUDE

Christopher Ansermet (Diagnostiqueur des polluants de construction)

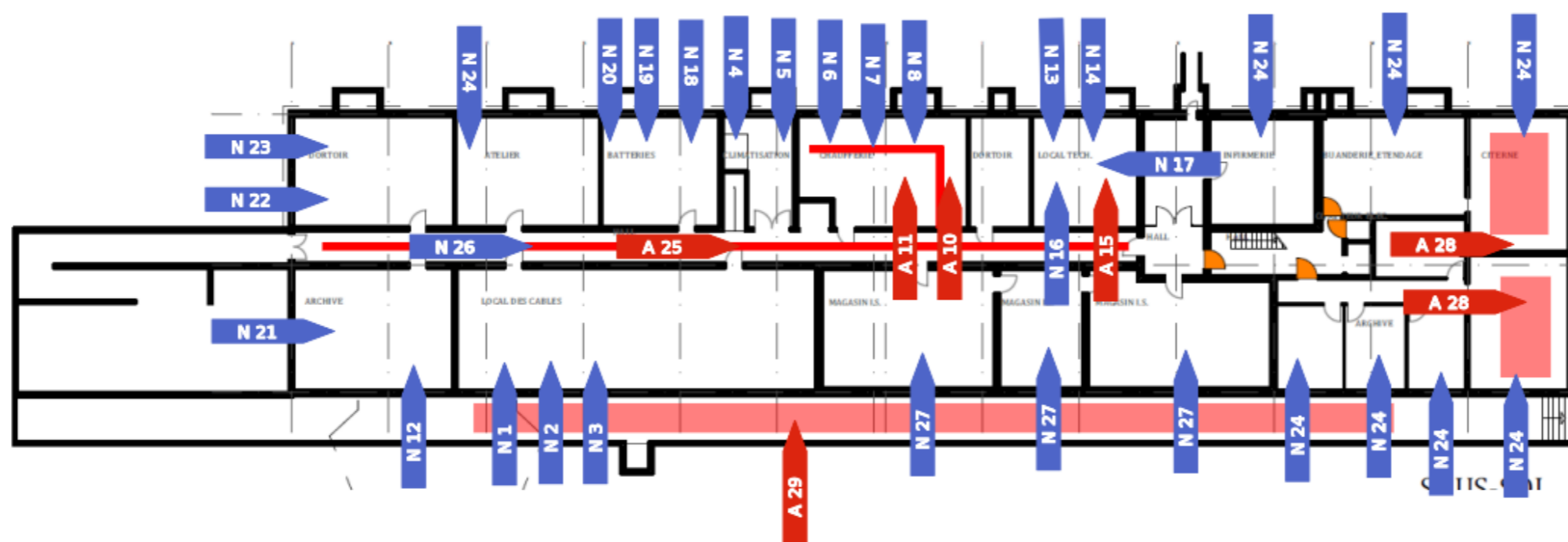
## Annexe 1

### Plans et localisation des éléments

ID plan	1
Étage	Sous-sol

### Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



## Amiante

ID plan	1
Étage	Sous-sol

## Sur tout l'étage

-

## Réserves

-

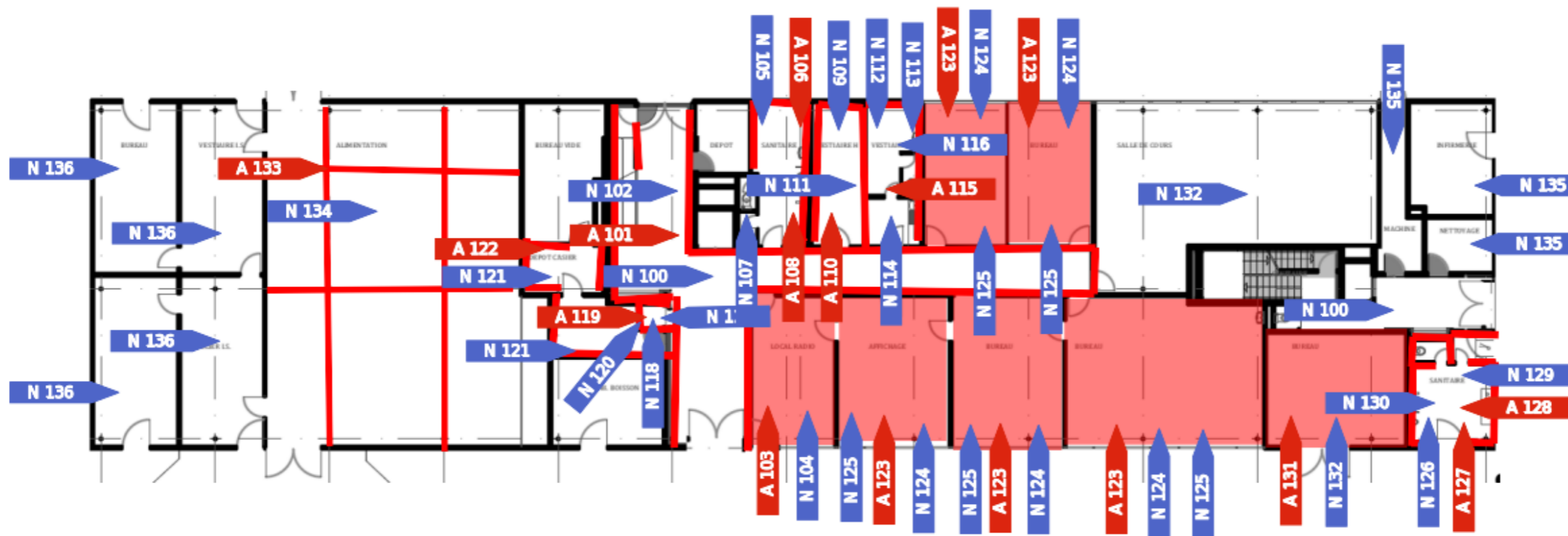
## Échantillons

N1	Sol, murs et plafond	NFA
N2	Coupe-feu	FA
N3	Calorifugeage	FA
N4	Colle de carrelage ocre 10x20	NFA
N5	Colle de plinthe ocre 10x20	NFA
N6	Colle de carrelage ocre 10x20	NFA
N7	Colle de plinthe ocre 10x20	NFA
N8	Chaudière	Installations
A10	Joint plat	NFA
A11	Calorifugeage plâtre	FA
N12	Sol, murs et plafond	NFA
N13	Colle de carrelage ocre 10x20	NFA
N14	Colle de plinthe ocre 10x20	NFA
A15	Joint plat	NFA
N16	Chauffe-eau	NFA
N17	Calorifugeage	FA
N18	Colle de carrelage beige 12x25	NFA
N19	Colle de plinthe beige 12x25	NFA
N20	Colle de faïence beige 12x25	NFA
N21	Pas de MSCP	
N22	Linoléum bleu + colle	NFA
N23	Faux-plafond	FA
N24	Pas de MSCP	
A25	Calorifugeage plâtre	FA
N26	Calorifugeage liège bitume	NFA
N27	Peinture de sol grise	NFA
A28	Joint plat de citerne	NFA
A29	Plaque en fibrociment	NFA

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

### Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



## Amiante

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

## Sur tout l'étage

-

## Réserves

-

## Échantillons

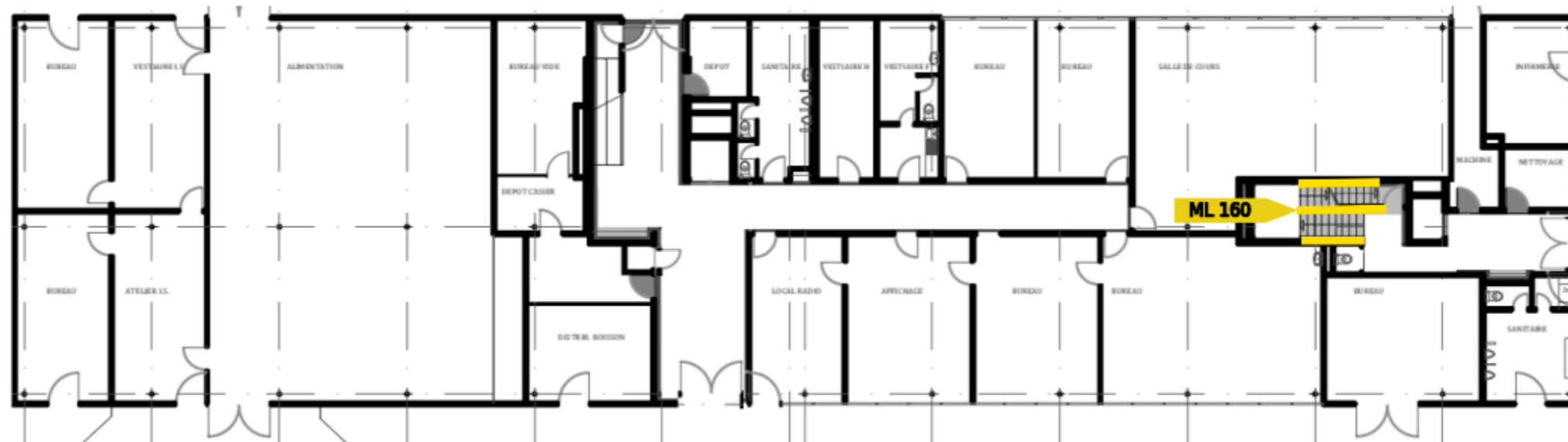
N100	Colle de carrelage noir moucheté 30x30	NFA
A101	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N102	Crépi intérieur blanc	NFA
A103	Dallette bleue + colle	NFA
N104	Faux-plafond	FA
N105	Colle de mosaïque blanche	NFA
A106	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N107	Colle de faïence jaune 15x15	NFA
A108	Colle de faïence verte 15x15	NFA
N109	Colle de mosaïque blanche	NFA
A110	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N111	Faux-plafond	FA
N112	Colle de carrelage gris 30x30	NFA
N113	Colle de plinthe grise 10x30	NFA
N114	Colle de mosaïque blanche	NFA
A115	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N116	Faux-plafond	FA
N117	Colle de carrelage noir moucheté 30x30	NFA
N118	Colle de plinthe noir moucheté 10x10	NFA
A119	Colle de faïence verte 7x15	NFA
N120	Faux-plafond	FA
N121	Colle de mosaïque blanche	NFA
A122	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
A123	Dallette bleue + colle	NFA
N124	Crépi intérieur blanc	NFA
N125	Faux-plafond	FA
N126	Colle de mosaïque blanche	NFA
A127	Colle de plinthe noire 10x20	NFA

A128	Colle de faïence bleu clair 15x15	NFA
N129	Colle de faïence bleu turquoise 15x15	NFA
N130	Colle de faïence bleu foncé 15x15	NFA
A131	Dallette bleue + colle	NFA
N132	Faux-plafond	FA
A133	Joint de dilatation au sol	NFA
N134	Sol, murs et plafond	
N135	Pas de MSCP	
N136	Colle de parquet	NFA

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

### Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve



## Métaux lourds

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

## Sur tout l'étage

-

## Réserves

-

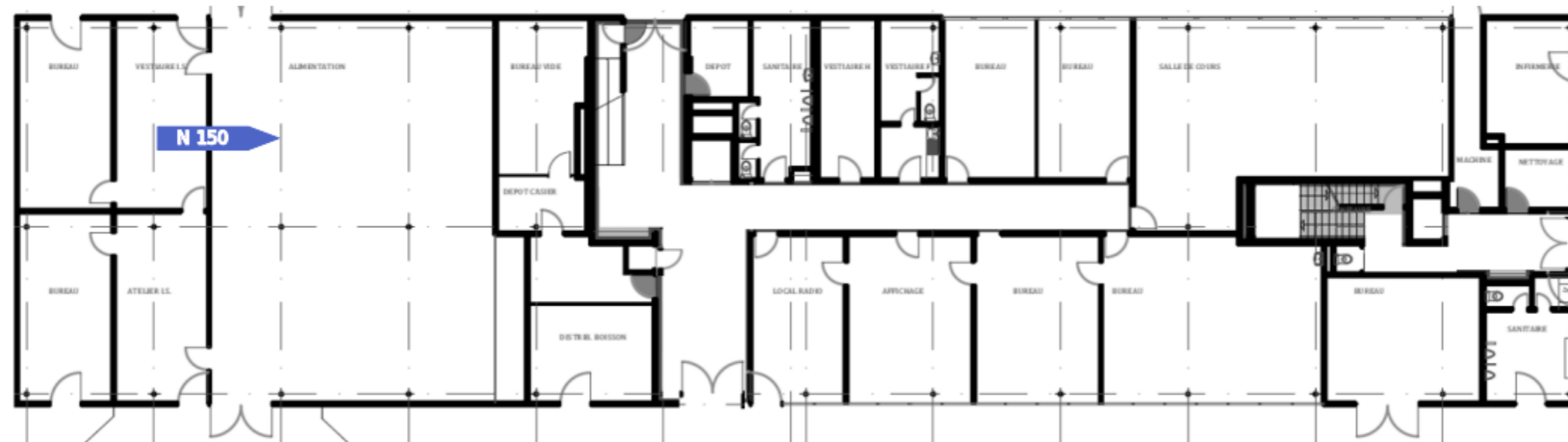
## Échantillons

ML160	Garde-corps	
-------	-------------	--

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

### Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve



## PCB

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

## Sur tout l'étage

-

## Réserves

-

## Échantillons

N150	Joint de dilatation au sol	
------	----------------------------	--

ID plan	3
Étage	1er étage

### Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



## Amiante

ID plan	3
Étage	1er étage

## Sur tout l'étage

-

## Réserves

-

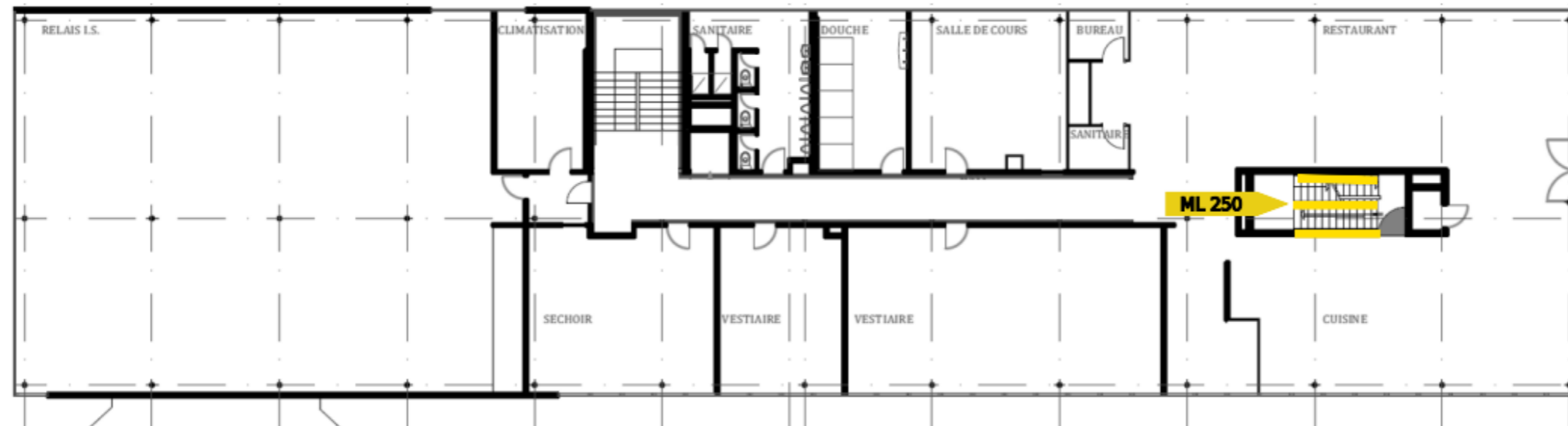
## Échantillons

N200	Colle de carrelage noir moucheté 30x30	NFA
A201	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N202	Crépi intérieur blanc	NFA
N203	Colle de carrelage gris moucheté 10x10	NFA
A204	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N205	Colle de mosaïque blanche	NFA
A206	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N207	Faux-plafond	FA
N208	Colle de mosaïque grise	NFA
A209	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N210	Colle de faïence jaune 15x15	NFA
A211	Colle de faïence verte 15x15	NFA
N212	Colle de mosaïque grise	NFA
A213	Colle de plinthe noire	NFA
N214	Faux-plafond	FA
N215	Colle de carrelage beige 30x30	NFA
N217	Colle de faïence blanche 20x20	NFA
N218	Résine de sol brune	NFA
N219	Colle de faïence blanche 15x15	NFA
N220	Résine de sol brune	NFA
N221	Sol, murs et plafond	
A222	Plaque en fibrociment	NFA
N223	Sol, murs et plafond	
N224	Linoléum bleu + colle	NFA

ID plan	3
Étage	1er étage

### Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve



## Métaux lourds

ID plan	3
Étage	1er étage

## Sur tout l'étage

-

## Réserves

-

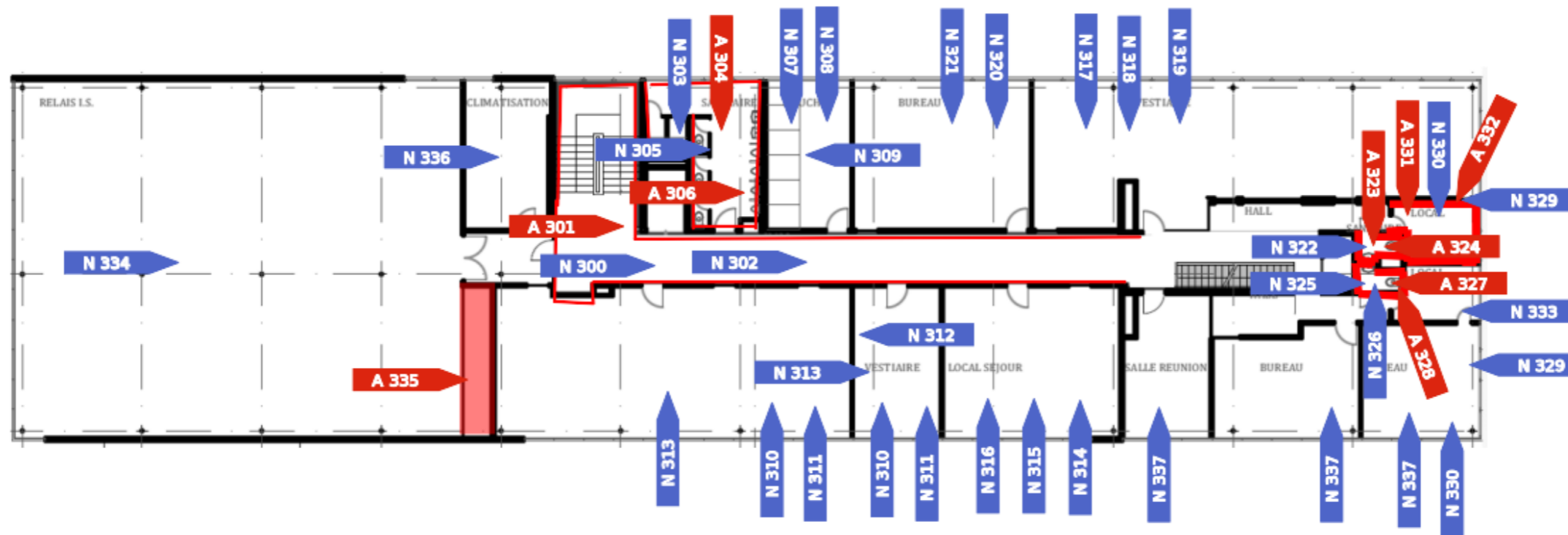
## Échantillons

ML250	Garde-corps	
-------	-------------	--

ID plan	4
Étage	2ème étage

### Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



## Amiante

ID plan	4
Étage	2ème étage

## Sur tout l'étage

-

## Réserves

-

## Échantillons

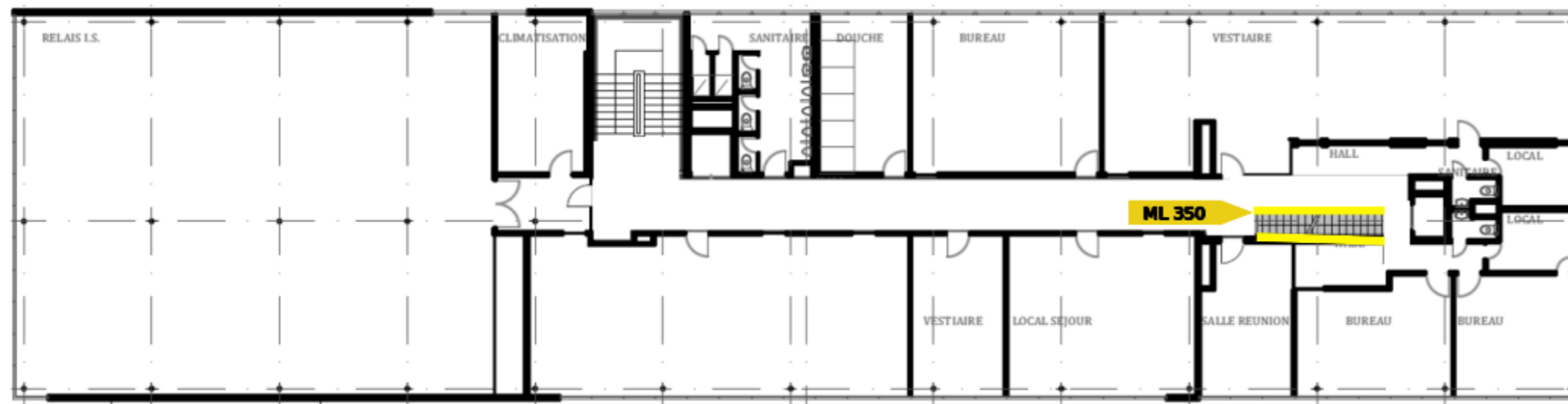
N300	Colle de carrelage noir moucheté 30x30	NFA
A301	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N302	Crépi intérieur blanc	NFA
N303	Colle de mosaïque blanche	NFA
A304	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N305	Colle de faïence jaune 15x15	NFA
A306	Colle de faïence verte 15x15	NFA
N307	Colle de carrelage gris 30x30	NFA
N308	Colle de plinthe grise 10x30	NFA
N309	Colle de faïence blanche 20x20	NFA
N310	Colle de carrelage gris 30x30	NFA
N311	Colle de plinthe grise 10x30	NFA
N312	Colle de faïence bleue 15x15	NFA
N313	Faux-plafond	FA
N314	Colle de carrelage saumon 30x30	NFA
N315	Colle de plinthe saumon 10x30	NFA
N316	Faux-plafond	FA
N317	Colle de parquet	NFA
N318	Crépi intérieur blanc	NFA
N319	Faux-plafond	FA
N320	Linoléum bleu + colle	NFA
N321	Faux-plafond	FA
N322	Colle de mosaïque grise	NFA
A323	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
A324	Colle de faïence bleu clair 15x15	NFA
N325	Colle de mosaïque grise	NFA
N326	Linoléum beige + colle	NFA
A327	Colle de plinthe noire 10x10	NFA

A328	Colle de faïence bleu clair 15x15	NFA
N329	Linoléum bleu + colle	NFA
N330	Colle de carrelage beige 30x30	NFA
A331	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
A332	Colle de faïence bleu clair 15x15	NFA
N333	Colle de faïence beige 15x15	NFA
N334	Sol, murs et plafond	
A335	Plaque en fibrociment	NFA
N336	Sol, murs et plafond	
N337	Colle de parquet	NFA

ID plan	4
Étage	2ème étage

### Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve



## Métaux lourds

ID plan	4
Étage	2ème étage

## Sur tout l'étage

-

## Réserves

-

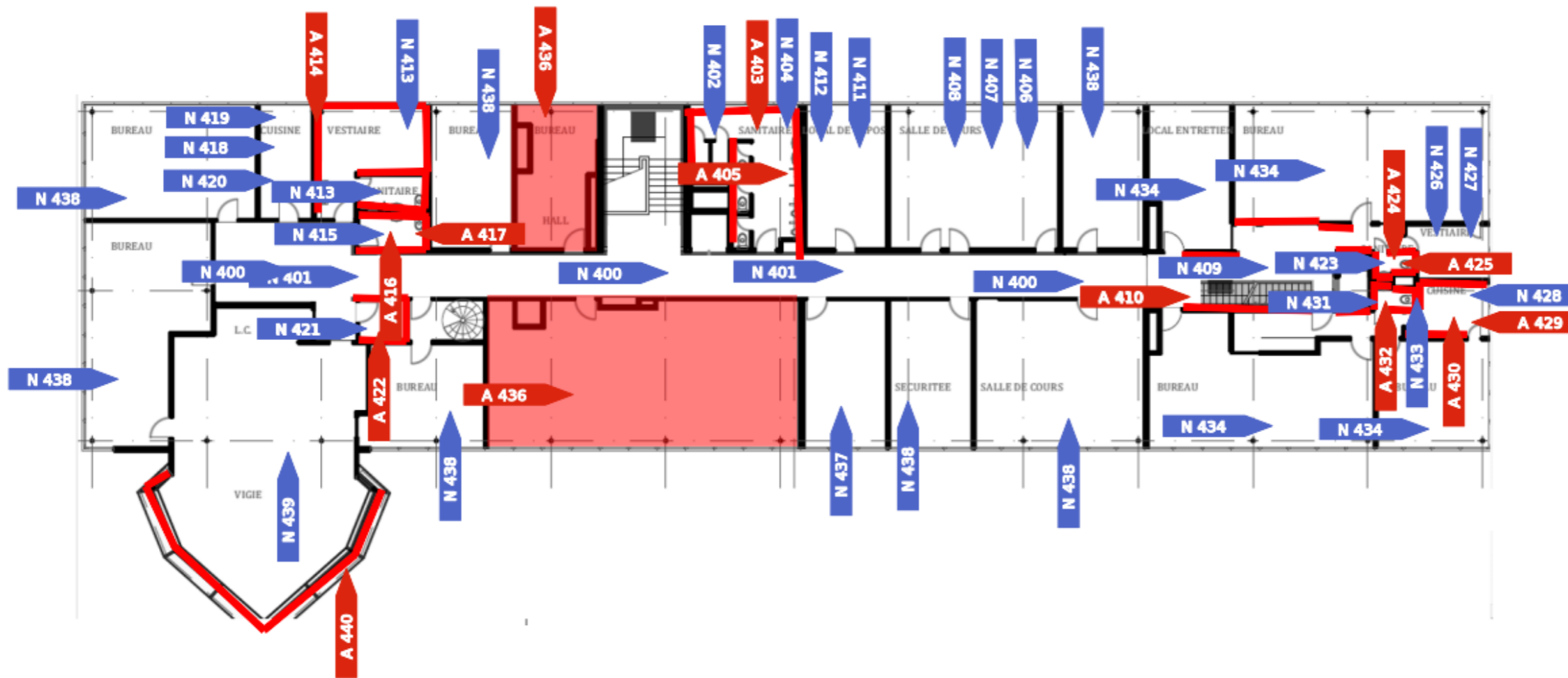
## Échantillons

ML350	Garde-corps	
-------	-------------	--

ID plan	5
Étage	3ème étage

### Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



## Amiante

ID plan	5
Étage	3ème étage

## Sur tout l'étage

-

## Réserves

-

## Échantillons

N400	Dallette verte + colle	NFA
N401	Crépi intérieur blanc	NFA
N402	Colle de mosaïque blanche	NFA
A403	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N404	Colle de faïence jaune 15x15	NFA
A405	Colle de faïence verte 15x15	NFA
N406	Linoléum bleu + colle	NFA
N407	Crépi intérieur blanc	NFA
N408	Faux-plafond	NFA
N409	Colle de carrelage noir moucheté 30x30	NFA
A410	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N411	Dallette beige + colle	NFA
N412	Faux-plafond	FA
N413	Colle de mosaïque blanche	NFA
A414	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N415	Colle de mosaïque blanche	NFA
A416	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
A417	Colle de faïence verte 15x15	NFA
N418	Colle de carrelage gris 30x30	NFA
N419	Colle de plinthe grise 10x30	NFA
N420	Colle de faïence grise 30x30	NFA
N421	Colle de mosaïque grise	NFA
A422	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N423	Colle de mosaïque grise	NFA
A424	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
A425	Colle de faïence bleu clair 15x15	NFA
N426	Linoléum bleu + colle	NFA
N427	Colle de carrelage	NFA

N428	Colle de carrelage gris	NFA
A429	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
A430	Colle de faïence bleu clair 15x15	NFA
N431	Colle de mosaïque grise	NFA
A432	Colle de plinthe noire 10x10	NFA
N433	Colle de faïence bleu clair 15x15	NFA
N434	Colle de parquet	NFA
A435	Dallette bleue + colle	NFA
A436	Dallette bleue + colle	NFA
N437	Dallette beige + colle	NFA
N438	Linoléum bleu + colle	NFA
N439	Pas de MSCP	
A440	Plaque en fibrociment	NFA

ID plan	5
Étage	3ème étage

### Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve



## Métaux lourds

ID plan	5
Étage	3ème étage

## Sur tout l'étage

-

## Réserves

-

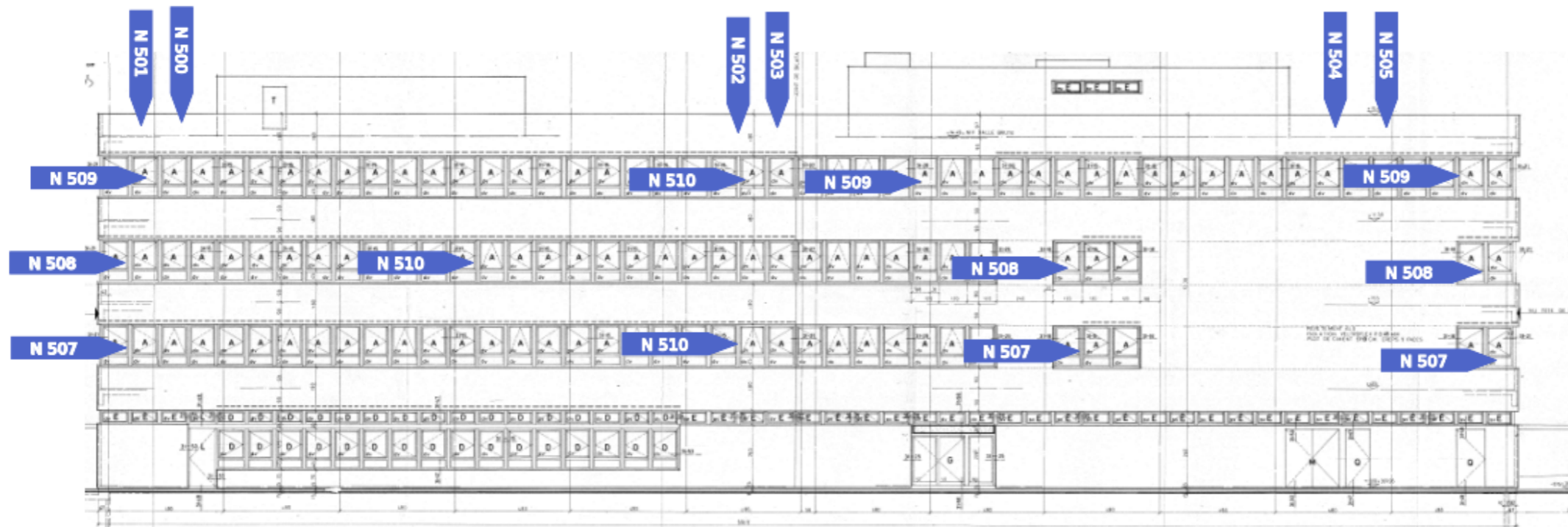
## Échantillons

ML450	Garde-corps	
-------	-------------	--

ID plan	6
Étage	Extérieur

### Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



## Amiante

ID plan	6
Étage	Extérieur

## Sur tout l'étage

-

## Réserves

-

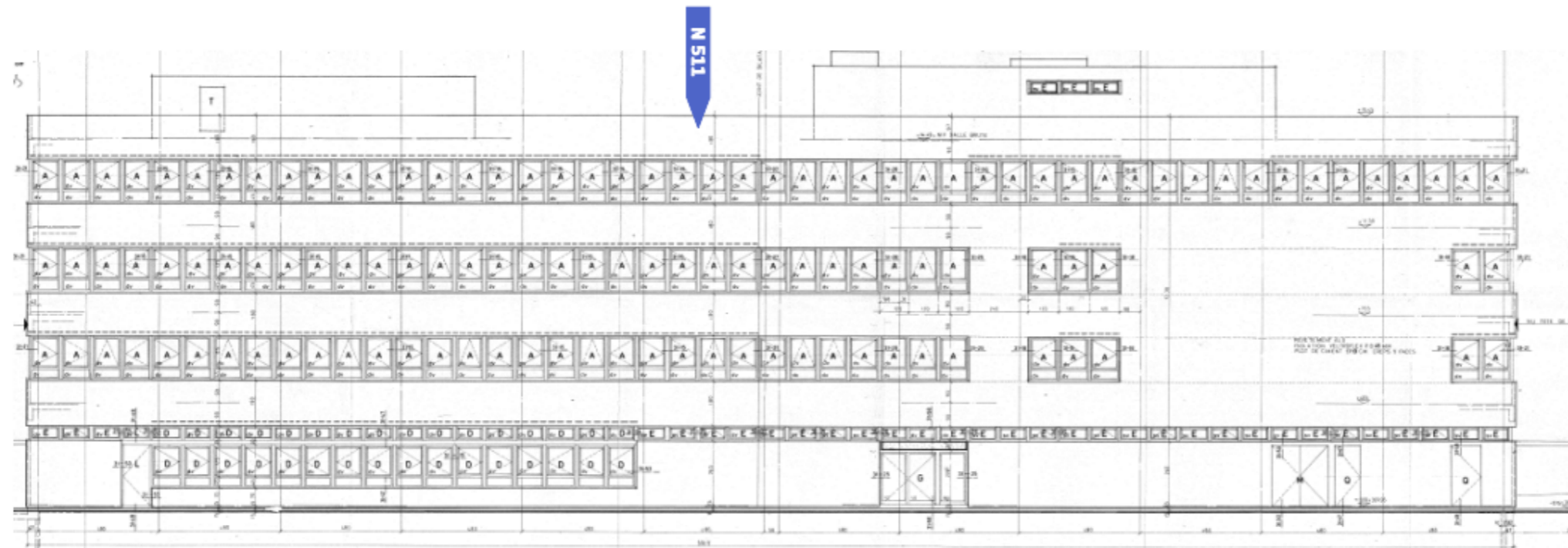
## Échantillons

N500	Etanchéité bitumineuse couche supérieure	NFA
N501	Pare-vapeur	NFA
N502	Etanchéité bitumineuse couche supérieure	NFA
N503	Pare-vapeur	NFA
N504	Etanchéité bitumineuse couche supérieure	NFA
N505	Pare-vapeur	NFA
N507	Mastic de fenêtre	NFA
N508	Mastic de fenêtre	NFA
N509	Mastic de fenêtre	NFA
N510	Mastic de fenêtre	NFA

ID plan	6
Étage	Extérieur

### Légende

HAP..	Contient des HAP
N..	Ne contient pas des HAP
R..	Assaini
N/A..	Présence de HAP à évaluer
R..	Réserve



## HAP

ID plan	6
Étage	Extérieur

## Sur tout l'étage

-

## Réserves

-

## Échantillons

N511	Etanchéité bitumineuse + pare-vapeur	
------	--------------------------------------	--

## Annexe 2

### Rapport d'analyses amiante 1/3

# analysis

N° commande: **FHB-501**  
Date & lieu d'analyse: 07.08.2024

Biel-Bienne

A L'ATTENTION DE →

## Monitron SA

Ansermet Christopher  
Chemin de Montelly 78  
1000 Lausanne

RAPPORT D'ESSAI →

## Analyse d'amiante dans les matériaux

RÉFÉRENCE →

MT010825\_CFF\_Denges\_Gare32

DATE DE RÉCEPTION: →

30.07.2024

MÉTHODE →

Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme ISO 22262-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de l'échantillon optimisée, couverte par le domaine d'accréditation ISO/CEI 17'025 (STS 0670) ont donné les résultats suivants :

ÉCHANTILLONS →

0004 / Colle de carrelage ocre 10x20

- Amiante non décelé

0005 / Colle de plinthe ocre 10x20

- Amiante non décelé

0011 / Calorifugeage plâtre

- **Amiante détecté** ( Amosite )

0018 / Colle de carrelage beige 12x25

- Amiante non décelé

0019 / Colle de plinthe beige 12x25

- Amiante non décelé

0020 / Colle de faïence beige 12x25

- Amiante non décelé

0022 / Linoléum bleu + colle

- Amiante non décelé

0023 / Faux-plafond

- Amiante non décelé

0025 / Plâtre sur calorifugeage

- Amiante non décelé

0026 / Calorifugeage liège bitume

- Amiante non décelé

0027 / Peinture de sol grise

- Amiante non décelé

0100 / Colle de carrelage noir moucheté 30x30

- Amiante non décelé

0101 / Colle de plinthe noire 10x10

- Amiante non décelé

0102 / Crépi intérieur blanc

- Amiante non décelé

0103 / Dalle bleue + colle

- **Amiante détecté** ( Chrysotile )

0104 / Faux-plafond

- Amiante non décelé

0105 / Colle de mosaïque blanche

- Amiante non décelé



# analysis

N° commande: **FHB-501**  
Date & lieu d'analyse: 07.08.2024

Biel-Bienne

0107 / Colle de faïence jaune 15x15

- Amiante non décelé

0108 / Colle de faïence verte 15x15

- **Amiante détecté** ( Chrysotile )

0112 / Colle de carrelage gris 30x30

- Amiante non décelé

0119 / Colle de faïence verte 7x15

- **Amiante détecté** ( Chrysotile )

0127 / Colle de plinthe noire 10x20

- Amiante non décelé

0128 / Colle de faïence bleu clair 15x15

- Amiante non décelé

0129 / Colle de faïence bleu turquoise 15x15

- Amiante non décelé

0130 / Colle de faïence bleu foncé 15x15

- Amiante non décelé

0201 / Colle de plinthe noire 10x10

- Amiante non décelé

0202 / Crépi intérieur blanc

- Amiante non décelé

0203 / Colle de carrelage gris moucheté 10x10

- Amiante non décelé

0205 / Colle de mosaïque blanche

- Amiante non décelé

0207 / Faux-plafond

- Amiante non décelé

0208 / Colle de mosaïque grise

- Amiante non décelé

0215 / Colle de carrelage beige 30x30

- Amiante non décelé

0216 / Colle de plinthe beige 10x30

- Amiante non décelé

0217 / Colle de faïence blanche 20x20

- Amiante non décelé

0218 / Résine de sol brune

- Amiante non décelé

0219 / Colle de faïence blanche 15x15

- Amiante non décelé

0310 / Colle de carrelage gris 30x30

- Amiante non décelé

0311 / Colle de plinthe grise 10x30

- Amiante non décelé

0312 / Colle de faïence bleue 15x15

- Amiante non décelé

0313 / Faux-plafond

- Amiante non décelé

0317 / Colle de parquet

- Amiante non décelé

0326 / Linoléum beige + colle

- Amiante non décelé



# analysis

N° commande: **FHB-501**  
Date & lieu d'analyse: 07.08.2024 | **Biel-Bienne**

0329 / Linoléum bleu + colle • Amiante non décelé
0330 / Colle de carrelage beige 30x30 • Amiante non décelé
0333 / Colle de faïence beige 15x15 • Amiante non décelé
0400 / Dallette verte + colle • Amiante non décelé
0401 / Crépi intérieur blanc • Amiante non décelé
0408 / Faux-plafond • Amiante non décelé
0409 / Colle de carrelage noir moucheté 30x30 • Amiante non décelé
0410 / Colle de plinthe noire 10x10 • Amiante non décelé
0411 / Dallette beige + colle • Amiante non décelé
0417 / Colle de faïence verte 15x15 • Amiante non décelé
0423 / Colle de mosaïque grise • Amiante non décelé
0425 / Colle de faïence bleu clair 15x15 • <b>Amiante détecté</b> ( Chrysotile )
0427 / Linoléum bleu + colle • Amiante non décelé
0428 / Colle de carrelage gris • Amiante non décelé
0429 / Colle de plinthe noire 10x10 • <b>Amiante détecté</b> ( Chrysotile )
0434 / Colle de parquet • Amiante non décelé

Remarques générales:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

Lieu & date: Biel-Bienne, le 07.08.2024

Analyste & titre: Joël Gueniat | Responsable qualité

Signature:




Analysis Lab SA | Eckweg 8a | 2504 Biel/Bienne (CH)  
+ 41 (0) 32 545 51 67 | info@analysislab.ch | www.analysis-lab.ch

3 / 3

## Annexe 3

### Rapport d'analyses amiante 2/3

# analysis

N° commande: **FHN-508**  
Date & lieu d'analyse: 16.08.2024

Biel-Bienne

A L'ATTENTION DE →

**Monitron SA**  
Ansermet Christopher  
Chemin de Montelly 78  
1000 Lausanne

RAPPORT D'ESSAI →

**Analyse d'amiante dans les matériaux**

RÉFÉRENCE →

MT010825\_CFF\_Denges\_Gare21\_Bât228a

DATE DE RÉCEPTION: →

12.08.2024

MÉTHODE →

Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme ISO 22262-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de l'échantillon optimisée, couverte par le domaine d'accréditation ISO/CEI 17'025 (STS 0670) ont donné les résultats suivants :

ÉCHANTILLONS →

500 / Etanchéité bitumineuse couche supérieure

- Amiante non décelé

501 / Pare-vapeur

- Amiante non décelé

502 / Etanchéité bitumineuse couche supérieure

- Amiante non décelé

503 / Pare-vapeur

- Amiante non décelé

504 / Etanchéité bitumineuse couche supérieure

- Amiante non décelé

505 / Pare-vapeur

- Amiante non décelé

507 / Mastic de fenêtre

- Amiante non décelé

508 / Mastic de fenêtre

- Amiante non décelé

509 / Mastic de fenêtre

- Amiante non décelé

Remarques générales:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

Lieu & date:

Biel-Bienne, le 19.08.2024

Analyste & titre:

Joël Gueniat | Responsable qualité

Signature:




Analysis Lab SA | Eckweg 8a | 2504 Biel/Bienne (CH)  
+ 41 (0) 32 545 51 67 | info@analysislab.ch | www.analysis-lab.ch

1 / 1

## Annexe 4

### Rapport d'analyses amiante 3/3

# analysis

N° commande: **F15-511**  
Date & lieu d'analyse: 05.09.2024

Biel-Bienne

A L'ATTENTION DE →

**Monitron SA**

Ansermet Christopher  
Chemin de Montelly 78  
1000 Lausanne

RAPPORT D'ESSAI →

**Analyse d'amiante dans les matériaux**

RÉFÉRENCE →

MT010825\_CFF\_Denges\_Gare21\_Bât228A

DATE DE RÉCEPTION: →

29.08.2024

MÉTHODE →

Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme ISO 22262-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de l'échantillon optimisée, couverte par le domaine d'accréditation ISO/CEI 17'025 (STS 0670) ont donné les résultats suivants :

ÉCHANTILLONS →

510 / Mastic de vitrage

- Amiante non décelé

133 / Joint de dilatation au sol

- **Amiante détecté** (Chrysotile)

Remarques générales:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

Lieu & date:

Biel-Bienne, le 05.09.2024

Analyste & titre:

Joël Gueniat | Responsable qualité

Signature:



## Annexe 5

### Rapport d'analyse PCB

# analysis

N° commande: **F14-512**  
Date & lieu d'analyse: 02.09.2024

Sion

A L'ATTENTION DE →

**Monitron SA**  
Ansermet Christopher  
Chemin de Montelly 78  
1000 Lausanne

RAPPORT D'ESSAI →

**Analyse de PCB dans les matériaux**

RÉFÉRENCE →

MT010825\_CFF\_Denges\_Gare21\_Bât228A  
Date de réception: 30.08.2024

MÉTHODE →

L'analyse de PCB (polychlorobiphényles) dans les matériaux par GC-MS, selon la méthode OFEV S-12 / EPA 8082A modifiée, couverte par le domaine d'accréditation ISO/CEI 17'025 (STS 0670) a donné les résultats suivants :

RÉSULTAT →

Échantillon	Teneur totale en PCB (mg/kg)	Remarques
150 Joint de dilatation au sol	-	

Remarques générales:

Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et sont fournis avec incertitude de mesure 20%, qui doit être prise en compte dans l'interprétation des résultats. Des indications complémentaires sur les incertitudes de mesure sont disponibles sur demande auprès du laboratoire. Une reproduction partielle de ce rapport n'est pas autorisée sans autorisation préalable d'Analysis Lab SA.

Lieu & date:

Sion, le 03.09.2024

Analyste & titre:

Joël Gueniat | Responsable qualité

Signature:



**ANNEXE : RÉSULTATS D'ANALYSE DÉTAILLÉS**

Échantillon → 150  
Joint de dilatation au sol

Paramètre ↓	LQ ↓	Résultat ↓
PCB 28 →	1.3	<1.3
PCB 52 →	1.3	<1.3
PCB 101 →	1.3	<1.3
PCB 153 →	1.3	<1.3
PCB 138 →	1.3	<1.3
PCB 180 →	1.3	<1.3
Somme des 6 congénères →	-	-
Mélange technique →	-	-
Facteur de multiplication →	-	-
<b>Total PCB* →</b>	-	-

Résultats en mg/kg (ppm) - LQ : limite de quantification

\*Somme des 6 congénères multipliée par le facteur de multiplication

Les valeurs inférieures à la limite de quantification ne sont pas incluses dans le calcul de la teneur totale en PCB



## Annexe 6

### Rapport d'analyses HAP

# analysis

N° commande: **FHK-520**  
Date & lieu d'analyse: 14.08.2024

Sion

A L'ATTENTION DE →

**Monitron SA**

Ansermet Christopher  
Chemin de Montelly 78  
1000 Lausanne

RAPPORT D'ESSAI →

**Analyse de HAP dans les matériaux**

RÉFÉRENCE →

MT010825\_CFF\_Denges\_Gare21\_bât228a\_HAP

DATE DE RÉCEPTION: →

13.08.2024

MÉTHODE →

L'analyse d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) par GC-MS selon OFEV S-13 (EPA 8270, EPA 3510 modifiées), couverte par le domaine d'accréditation ISO/CEI 17'025 (STS 0670) a donné les résultats suivants :

RÉFÉRENCE CLIENT →

511  
Etanchéité bitumineuse  
+ pare-vapeur

	LQ ↓	Résultat ↓
Naphtalène →	7.3	<7.3
Acénaphthylène →	6.6	<6.6
Acénaphthène →	7.1	<7.1
Fluorène →	6.7	<6.7
Phénanthrène →	7.1	<7.1
Anthracène →	6.7	<6.7
Fluoranthène →	6.7	<6.7
Pyrène →	6.8	<6.8
Benz(a)anthracène →	6.5	<6.5
Chrysène →	7.4	<7.4
Benzo(b)fluoranthène →	6.9	<6.9
Benzo(k)fluoranthène →	7.1	<7.1
Benzo(a)pyrène →	6.7	<6.7
Indeno(1,2,3-c,d)pyrène →	6.8	<6.8
Dibenz(a,h)anthracène →	7	<7
Benzo(g,h,i)pérylène →	7.1	<7.1
<b>Somme des 16 HAP →</b>	-	-



# analysis<sup>LAB</sup>

N° commande: **FHK-520**  
Date & lieu d'analyse: 14.08.2024

Sion

Résultats en mg/kg (ppm) - LQ : limite de quantification

Remarques générales: Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et sont fournis avec incertitude de mesure 20%, qui doit être prise en compte dans l'interprétation des résultats. Des indications complémentaires sur les incertitudes de mesure sont disponibles sur demande auprès du laboratoire. Une reproduction partielle de ce rapport n'est pas autorisée sans autorisation préalable d'Analysis Lab SA.

Lieu & date: Sion, le 16.08.2024

Analyste & titre: Joël Gueniat | Responsable qualité

Signature:



## Annexe 7

### Données des mesures XRF

Tableau d'interprétation des mesures XRF  
réalisées sur les peintures

Niveau	Localisation	Numéro de mesure	Description de la peinture	Type de support	Etat de la peinture	Opérateur	Durée d'intégration [s]	Pb (mg/cm <sup>2</sup> )	Marge d'erreur sur Pb (mg/cm <sup>2</sup> )	Résultat de la mesure
Sous-sol	Locaux	1702	Peinture blanche murale	Béton	Intact	CAN	27.10	0.00	0.00	Plomb non détecté
Sous-sol	Circulation	1705	Peinture grise sur cadre de porte	Métal	Intact	CAN	30.50	0.02	0.00	Plomb non détecté
Rez-de-chaussée	Circulation	1706	Peinture blanche murale	Béton	Intact	CAN	30.50	0.00	0.00	Plomb non détecté
Rez-de-chaussée	Circulation	1707	Peinture grise sur colonnes	Béton	Intact	CAN	30.60	0.02	0.00	Plomb non détecté
Rez-de-chaussée	Bureaux	1708	Peinture blanche murale	Béton	Intact	CAN	30.50	0.07	0.01	Plomb détecté (< 0.5 mg/cm <sup>2</sup> )
Rez-de-chaussée	Circulation	1709	Peinture grise sur cadre de porte	Métal	Intact	CAN	30.50	0.01	0.00	Plomb non détecté
1er étage	Circulation	1710	Peinture blanche murale	Béton	Intact	CAN	21.30	0.00	0.00	Plomb non détecté
1er étage	Séchoir	1711	Peinture grise murale	Béton	écaillé	CAN	30.60	0.01	0.00	Plomb non détecté
1er étage	Vestiaires	1712	Peinture grise murale	Béton	Intact	CAN	30.40	0.12	0.01	Plomb détecté (< 0.5 mg/cm <sup>2</sup> )
1er étage	Cafétéria	1713	Peinture rouge murale	Béton	Intact	CAN	30.50	0.00	0.00	Plomb non détecté
2ème étage	Vestiaires	1714	Peinture blanche murale	Béton	Intact	CAN	30.40	0.15	0.01	Plomb détecté (< 0.5 mg/cm <sup>2</sup> )
2ème étage	Circulation	1715	Peinture blanche murale	Béton	Intact	CAN	18.60	0.00	0.00	Plomb non détecté
2ème étage	Bureaux	1716	Peinture blanche murale	Béton	Intact	CAN	30.30	0.09	0.01	Plomb détecté (< 0.5 mg/cm <sup>2</sup> )
2ème étage	Vestiaires	1717	Peinture blanche murale	Béton	Intact	CAN	24.30	0.00	0.00	Plomb non détecté
2ème étage	Circulation	1718	Peinture grise sur cadre de porte	Métal	Intact	CAN	30.50	0.03	0.00	Plomb non détecté
2ème étage	Circulation	1719	Peinture grise sur armoires murales	Bois	Intact	CAN	30.50	0.09	0.01	Plomb détecté (< 0.5 mg/cm <sup>2</sup> )
Tous	Cage d'escaliers	1721	Peinture grise sur garde-corps	Métal	Intact	CAN	30.00	4.17	0.05	Présence de plomb (> 0.5 mg/cm <sup>2</sup> )
3ème étage	Escaliers toiture	1722	Peinture grise sur escaliers et garde-corps	Métal	Intact	CAN	30.40	0.01	0.00	Plomb non détecté

MT010825\_Diagnostic des polluants de la construction\_CFF\_Denges\_Gare21